



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada

PARLONS DE PARCS, CANADA!

**Table ronde de la
ministre sur Parcs
Canada 2017**

Rapport d'étape

This document is also available in English.



Table des matières

Protection et restauration 3

Découverte et création de liens 34

Pérennité 53

Thème:

Protection et restauration

Protection et restauration

L'intégrité écologique occupe le premier rang des priorités de Parcs Canada dans la gestion des parcs nationaux et le maintien de l'intégrité écologique et commémorative forme la condition préalable à l'utilisation des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux. En même temps, on veut créer des liens plus étroits avec la nature et l'histoire en incitant de plus larges pans de la population canadienne à découvrir les sites de Parcs Canada. Selon une récente enquête nationale sur la conservation commandée par la fondation Schad et le programme des oiseaux chanteurs de la forêt boréale (Boreal Songbird Initiative), on peut confirmer qu'une majorité de gens au Canada appuient les aires protégées et la création de nouveaux parcs.

Plusieurs mesures prises en 2016 et 2017 correspondent aux propos tenus lors de la table ronde de la ministre :

- En 2016, on a franchi plusieurs étapes dans la création du parc urbain national de la Rouge, le premier en son genre au Canada, qui permettra de protéger les importants écosystèmes et le patrimoine de la région en faisant de l'intégrité écologique la première priorité dans la gestion du parc.
- En 2017, le gouvernement du Canada a signé une entente avec le gouvernement du Nunavut et la Qikiqtani Inuit Association en vue de fixer les limites d'une aire marine nationale de conservation dans la région de Talluturiup Imanga/détroit de Lancaster. Recouvrant un territoire de 109 000 km², elle deviendra la plus grande aire protégée du Canada. Ce partenariat témoigne de l'ampleur des possibilités de collaboration.
- Au terme de sept années de planification, de concertation avec la collectivité et de collaboration avec les groupes autochtones, 16 bisons en santé — principalement des femelles de deux ans en gestation — ont été réintroduits dans l'écorégion subalpine du parc national Banff le 1^{er} février 2017. Dix bisonneaux en bonne santé sont nés en juin, ce qui a porté le troupeau à 26 bêtes. Grâce à cette opération qui a fait l'objet de nombreuses éloges, on a ramené une espèce intrinsèque à l'écosystème du parc national après plus d'un siècle d'absence.
- Le 27 octobre 2017, une annonce a été faite par trois collectivités méridionales de la nation Syilx/Okanagan, le gouvernement du Canada et la province de la Colombie-Britannique indiquant leur intention de protéger un territoire destiné à devenir une réserve de parc national dans le sud de la vallée de l'Okanagan.
- Les corps de pompiers de Parcs Canada travaillent à réduire le risque d'incendies de forêt dans de nombreux parcs nationaux. Au cours de l'hiver 2017-2018, on comptait 17 projets de réduction des risques d'incendie de forêt dans les parcs du pays, notamment dans les collectivités de Banff, Jasper, Wasagaming et Waskesiu. La valeur du travail de prévention et de gestion des feux de forêt a été démontrée de façon spectaculaire en septembre 2017 lors des incendies au mont Kenow dans le parc national des Lacs-Waterton. Les travaux de réduction des combustibles achevés avant l'arrivée du feu de forêt ont été essentiels à la protection de l'infrastructure des lacs Waterton. Par ailleurs, le personnel de Parcs Canada a joué un rôle déterminant pour combattre l'incendie.

- Parcs Canada et le gouvernement de l'Alberta parrainent ensemble le processus « En route vers l'objectif numéro 1 du Canada ». En concertation avec tous les gouvernements territoriaux et provinciaux, on est en train d'élaborer une approche transformatrice de la conservation au Canada. L'objectif est d'augmenter la superficie protégée ou conservée au Canada de 650 000 km² (un territoire plus grand que la France) tout en contribuant à la réconciliation avec les Autochtones.
- L'Agence Parcs Canada a rendu publics tous les programmes de rétablissement des espèces en péril qu'elle avait le mandat de produire et mis au point 21 plans d'action s'appliquant à plusieurs espèces afin de coordonner les mesures de rétablissement sur le terrain.



Les opinions que nous avons entendues :

“ Établir des parcs et des aires marines de conservation. ”

Indicateurs de progrès




Progrès réalisés – actions entreprises



Complété – engagement entièrement respecté



Complété – les progrès se poursuivent

Réponse de la ministre	Engagement	Réalisations
<p>Dans le budget de 2018, le gouvernement du Canada s'est engagé à augmenter considérablement le nombre d'aires protégées terrestres et marines. Cela démontre notre engagement à atteindre nos objectifs en matière d'aires protégées, comme le prévoit la Convention internationale sur la diversité biologique (objectif numéro 11 d'Aichi et objectif numéro 1 du Canada).</p> <p>Pour respecter cet engagement, nous agissons comme suit :</p>	<p> 1. Faire progresser le travail auprès des gouvernements provinciaux et territoriaux et des peuples autochtones afin de mener à terme les projets de création de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation. Continuer de rechercher des possibilités de création de parcs nationaux.</p>	<p>1.1 Parcs Canada poursuit sa collaboration avec d'autres gouvernements, partenaires et intervenants afin de contribuer à la protection de 25 % des terres et de 25 % des océans du Canada d'ici 2025.</p> <p>1.2 En 2018, Parcs Canada a mené de vastes consultations sur les limites proposées de la <i>proposition de réserve de parc national dans le sud de l'Okanagan-Similkameen et sur les principaux points à prendre en compte pour la gestion des terres</i>. Le 2 juillet 2019, les gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique ainsi que la Nation Syilx/Okanagan <i>ont signé un protocole d'entente</i> afin de travailler officiellement à la création d'une réserve de parc national dans le sud de l'Okanagan-Similkameen. Il s'agit d'une étape importante vers la création de la réserve de parc national.</p> <p>1.3 En avril 2019, le gouvernement du Canada, le gouvernement du Nunavut et la Qikiqtani Inuit Association ont signé un <i>protocole d'entente</i> pour mener une évaluation de la faisabilité dans les aires marines protégées de la région du bassin de l'Extrême-Arctique, ou Tuvaijuittuq (« l'endroit où la glace ne fond jamais »).</p> <p>1.4 Les 20 et 21 août 2019, les gouvernements du Canada, des Territoires du Nord-Ouest, la Première Nation des Dénés de Lutsël K'é, la Nation métisse des Territoires du Nord-Ouest et la Première Nation Deninu K'ue ont signé des ententes en vue de la création de la réserve de parc national Thaidene Nene et l'aire protégée territoriale Thaidene Nene adjacente. Il s'agit de la plus récente réserve de parc national du Canada. Depuis le 4 septembre 2019, 14 000 km² de milieu sauvage sont légalement protégés grâce à l'inclusion de la réserve de parc national Thaidene Nene dans le champ d'application de la <i>Loi sur les parcs nationaux du Canada</i>. Le 25 septembre 2020, la Première nation des Yellowknives Dené a signé un accord pour participer à Thaidene Nene, complétant ainsi le partenariat avec les Premières nations de l'Akaiicho.</p> <p>1.5 Le 1er août 2019, le gouvernement du Canada et la Qikiqtani Inuit Association (QIA) ont signé une Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuit (ERA) pour établir l'aire marine nationale de conservation de Tallurutiup Imanga. L'entente va au-delà de cette zone spécifique et peut couvrir les besoins de toute zone protégée établie à l'intérieur du bassin de l'Extrême-Arctique canadien.</p> <p>1.6 Le 14 août 2019, le gouvernement du Canada et la Confédération des Mi'kmaq de l'Île-du-Prince-Édouard ont annoncé la conduite d'une étude de faisabilité en vue de créer une réserve de parc national dans la chaîne des dunes de Hog Island, dans le nord-ouest de l'Île-du-Prince-Édouard.</p>


(suite)

Les opinions que nous avons entendues :**“Établir des parcs et des aires marines de conservation.”**

Engagement	Réalizations
	<p>1.7 Le 6 septembre 2019, le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, le ministre responsable de Parcs Canada et le président du Nunatsiavut ont annoncé le lancement d'une étude de faisabilité pour envisager la création d'une aire protégée autochtone en vertu de la Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada, qui serait adjacente au parc national des Monts-Torngat, dans le nord du Labrador.</p> <p>1.8 En 2019, le gouvernement du Canada a annoncé la conclusion d'une entente pour l'acquisition d'une propriété de 12 acres avec 500 mètres de rivage intact de la baie Georgienne, laquelle est entourée par l'anse Driftwood; ces terres feront partie du parc national de la Péninsule-Bruce. Le parc national de la Péninsule-Bruce est maintenant terminé à 90 % et constitue l'une des plus grandes aires protégées du sud de l'Ontario. L'entente d'achat de nouvelles terres fait avancer l'achèvement du parc national de la Péninsule-Bruce.</p> <p>1.9 L'étude de faisabilité de l'établissement d'une aire marine protégée autour des Îles de la Madeleine est en cours. Une première réunion du comité consultatif a eu lieu en décembre 2019.</p> <p>1.10 Le 15 juin 2019, l'Office de protection de la nature de Toronto et de la région a transféré 18,5 km² de terres à Parcs Canada afin qu'elles soient intégrées au parc urbain national de la Rouge, contribuant ainsi largement à l'établissement du parc. Cette annonce fait officiellement du parc urbain national de la Rouge le plus grand parc urbain d'Amérique du Nord.</p> <p>1.11 Parcs Canada continue de travailler à une étude de faisabilité avec 19 Premières Nations et le gouvernement de la Colombie-Britannique en vue de créer la réserve d'aire marine nationale de conservation du Détroit-de-Georgja-Sud.</p> <p>1.12 Parcs Canada appuie Pêches et Océans Canada et le gouvernement du Québec en vue de la création d'une aire marine protégée dans l'estuaire du Saint-Laurent, dans les eaux entourant le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent.</p>

(suite)

Les opinions que nous avons entendues :**“Établir des parcs et des aires marines de conservation.”**

Engagement	Réalizations
 <p>2. De concert avec d'autres ordres du gouvernement et des parties prenantes, travailler à faire progresser la biodiversité par la connectivité des lieux protégés et des approches différentes en matière d'aires protégées.</p>	<p>2.1 Parcs Canada participe activement à la gouvernance et à la mise en œuvre du <i>Fonds de la nature du Canada</i> en soutenant la création d'aires protégées et de conservation supplémentaires (y compris d'aires protégées et de conservation autochtones) par les gouvernements autochtones, les propriétaires fonciers privés et les autorités provinciales et territoriales.</p> <p>2.2 Parcs Canada travaille également avec Environnement et Changement climatique Canada et les autorités provinciales et territoriales afin d'élaborer des indicateurs et des outils pancanadiens capables de mesurer les progrès du Canada en matière de connectivité écologique et de définir les priorités futures en matière d'aires protégées et de conservation.</p> <p>2.3 Les critères du programme de conservation et de restauration de l'Agence ont été revisités afin de promouvoir explicitement les projets qui tiennent compte de la connectivité écologique et qui appliquent des stratégies fondées sur les écosystèmes (y compris les connexions socioécologiques), le cas échéant. Par exemple, la Première Nation Caldwell, dans le sud de l'Ontario, a commencé à acheter les terres du marais Hillman, à côté du parc national de la Pointe-Pelée. Elle prévoit d'établir une réserve à proximité du parc. Cette réserve et ce parc comprendront tous deux des composantes de zones humides menacées par une plante envahissante, les phragmites.</p> <p>2.4 Parcs Canada élabore des conseils et des outils pour améliorer la connectivité écologique sur les sites de Parcs Canada et autour de ces sites. Voici quelques exemples de projets de connectivité en cours de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La détermination des attributs optimaux des corridors utilisés par les carnivores sous la pression de l'utilisation humaine autour du lotissement urbain de Banff. - Le développement de stratégies à long terme pour améliorer les corridors de connectivité des mouflons de Dall sur la route de l'Alaska adjacente à la réserve de parc national Kluane. - Collaboration avec les gouvernements provinciaux, les partenaires autochtones et les propriétaires fonciers privés afin de relier les corridors nord-sud au-delà des limites des parcs, des parcs nationaux Banff, Lake Louise Yoho Kootenay, Mont-Revelstoke et des Glaciers au nord jusqu'au Parc international de la paix Waterton-Glacier au sud, grâce à l'utilisation des données des caméras sur la faune.



(suite)

Les opinions que nous avons entendues :**“Établir des parcs et des aires marines de conservation.”**

Engagement	Réalizations
	<p data-bbox="540 474 596 526"></p> <p data-bbox="620 474 995 1081">3. D’ici la fin de 2020, réviser le plan du réseau des parcs nationaux. La mise à jour sera fondée sur les connaissances scientifiques actuelles en matière de conservation, les connaissances traditionnelles autochtones et les considérations liées au changement climatique, à la biodiversité et à d’autres facteurs environnementaux. Le plan ainsi remanié assurera que les sites importants sont recensés et classés par ordre de priorité, que leur place dans un réseau plus large d’aires protégées est bien définie et que des mécanismes efficaces de protection sont mis en place. On dressera la liste des obstacles à la création des aires protégées et l’on prendra des mesures pour accélérer le processus.</p>
	<p data-bbox="1036 474 1870 680">3.1 Depuis le début des années 1970, le <i>plan du réseau des parcs nationaux</i> a orienté la création de nouveaux parcs nationaux au Canada. L’établissement de la portée de l’évaluation est en cours afin de déterminer la meilleure méthode de révision et de refonte du Plan du réseau des parcs nationaux. Une attention particulière est accordée aux moyens par lesquels la création de nouveaux parcs peut soutenir l’engagement du gouvernement du Canada de conserver 25 % des terres et 25 % des océans du pays d’ici 2025, en s’efforçant d’atteindre 30 % de chacun d’entre eux d’ici 2030.</p>


(suite)

Les opinions que nous avons entendues :**“Établir des parcs et des aires marines de conservation.”**

Engagement	Réalizations
 <p>4. S’associer avec les peuples autochtones et d’autres pour œuvrer à la réalisation des objectifs d’Aichi concernant la protection des écosystèmes terrestres et d’eau douce. Ces travaux, qui s’inscrivent dans le cadre du processus « En route vers l’objectif numéro 1 du Canada », seront toujours fondés sur la science et les connaissances traditionnelles et contribueront à la création d’un réseau intégré de zones protégées et conservées.</p>	<p>4.1 Le rapport <i>Unis avec la nature</i> préparé par le comité directeur national d’En route a été rendu public en mars 2019. Il s’est appuyée sur les travaux du <i>Cercle autochtone d’experts</i> et du <i>Comité consultatif national</i>.</p> <p>4.2 Parcs Canada poursuit sa collaboration avec d’autres gouvernements et communautés autochtones afin de contribuer à la protection de 25 % des terres et de 25 % des océans du Canada d’ici 2025. Par exemple, la Nation Okanagan, le gouvernement de la Colombie-Britannique et Parcs Canada ont entrepris des négociations en vue de créer une réserve de parc national dans le sud de l’Okanagan. Un certain nombre de sites annoncés au cours de l’année dernière reposaient sur des propositions de groupes autochtones : c’est notamment le cas de l’aire marine nationale de conservation de la baie James proposée par le gouvernement de la nation crie.</p> <p>4.3 Parcs Canada élabore des conseils et des méthodes pour évaluer les lieux historiques nationaux et les canaux historiques nationaux en fonction des critères des autres mesures de conservation efficaces par zone, tels qu’ils sont définis dans le cadre du processus d’En route vers l’objectif 1 du Canada.</p>
 <p>5. Favoriser la création d’aires protégées et conservées autochtones en collaboration avec les peuples autochtones du Canada.</p>	<p>5.1 En octobre 2018, Parcs Canada a appuyé un rassemblement national de gouvernements autochtones et d’autres experts afin d’examiner les possibilités, les outils et les défis liés à la mise en place d’aires protégées et de conservation autochtones au Canada.</p> <p>5.2 Les principes définissant les aires protégées et de conservation autochtones sont intégrés aux étapes de création de nouveaux parcs nationaux et de nouvelles aires marines nationales de conservation, comme l’entente relative à l’établissement de la réserve de parc national Thaidene Nene avec la Première Nation des Dénés de Łutsël K’é.</p>


(suite)

Les opinions que nous avons entendues :**“Établir des parcs et des aires marines de conservation.”**

Engagement	Réalizations
	<p>5.3 Parcs Canada soutient des initiatives de planification de la conservation intégrée avec des partenaires autochtones en vue d'appuyer les objectifs communs de conservation des Autochtones. Voici quelques exemples de ces initiatives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élaboration d'un plan de collaboration en matière de connectivité, de rétablissement des espèces en péril et de travaux de restauration des forêts entre la Première Nation Miawpukek et le parc national Terra-Nova. - Mise en place d'une stratégie de gestion du feu dans la réserve du parc national des îles Gulf qui intègre une compréhension commune du rôle des peuples autochtones dans la gestion du feu et de stratégies de recours à des savoirs variés qui s'appuie sur les pratiques de gestion autochtones pour soutenir la persistance et le rétablissement des plantes d'importance culturelle pour les Premières Nations locales. - L'élaboration, conjointement avec la Nation Haïda, d'un plan à long terme pour évaluer l'efficacité du nouveau plan de zonage marin de Gwaii Haanas pour atteindre les objectifs écologiques et culturels du Conseil de gestion de l'archipel. <p>5.4 Parcs Canada soutient le programme « <i>Conservation through Reconciliation Partnership</i> » de l'Université de Guelph, une coalition d'organisations qui soutiennent la création d'aires protégées et de conservation autochtones.</p>
 <p>6. Assurer un leadership international dans la création et l'exploitation des parcs en s'engageant à collaborer avec les autres ministères et organismes responsables des parcs nationaux.</p>	<p>6.1 Parcs Canada a renouvelé sa Stratégie internationale visant à orienter la participation de l'Agence aux activités internationales au cours des cinq prochaines années (2020-2025).</p> <p>6.2 Un nouveau protocole d'entente a été signé avec le secrétariat mexicain de l'environnement et des ressources naturelles en octobre 2019. Parcs Canada a participé à la réunion du Groupe de travail sur l'environnement du Partenariat Canada-Mexique afin de faire progresser la planification des projets collaboratifs.</p>


(suite)

Les opinions que nous avons entendues :**“Établir des parcs et des aires marines de conservation.”**

Engagement	Réalizations
	<p>6.3 Lors des réunions de la Convention sur la diversité biologique à Montréal en novembre 2019, Parcs Canada a mené des négociations au nom du Canada sur des points relatifs aux liens entre la nature et la culture.</p> <p>6.4 Parcs Canada continue de jouer un rôle de premier plan dans les travaux de l'<i>Union Internationale pour la Conservation de la Nature</i>, notamment en dirigeant l'initiative « <i>NaturePourTous</i> ».</p>
 <p>7. Conformément à la lettre de mandat de la ministre (2015), examiner les mesures que Parcs Canada peut prendre en collaboration avec Environnement et Changement climatique Canada et Pêches et Océans Canada pour protéger les Grands Lacs, le bassin du fleuve Saint-Laurent et le bassin du lac Winnipeg.</p>	<p>7.1 Parcs Canada participe activement à la mise en œuvre de l'<i>Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs</i> entre le Canada et les États-Unis.</p> <p>7.2 Parcs Canada travaille de concert avec Environnement et Changement climatique Canada et Pêches et Océans Canada à titre de membre du <i>Groupe bilatéral sur les aires marines protégées Canada-Québec</i> (GBAMP).</p> <p>7.3 Parcs Canada est membre du comité directeur du Plan d'action Canada-Québec sur le Saint-Laurent 2011-2026 et des groupes de travail sur l'état du Saint-Laurent et la biodiversité. Le fondement du Plan d'action est la mise en commun des efforts et des ressources de multiples ministères et organismes dans le but d'œuvrer à favoriser la conservation, la restauration, la protection et l'amélioration de l'état du Saint-Laurent.</p> <p>7.4 Parcs Canada continue de soutenir activement la mise en œuvre de l'<i>Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs</i> et d'y participer activement. En 2019, l'Agence a participé à la refonte de l'Accord Canada-Ontario. Le projet d'accord a été publié aux fins de commentaires publics pendant une période de 60 jours à l'automne 2019. Le nouvel Accord Canada-Ontario devrait être ratifié en 2020 et être en vigueur jusqu'en 2024. Parcs Canada s'est engagé à diriger trois produits livrables dans le cadre du nouvel Accord Canada-Ontario, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la protection à long terme de la biodiversité et la restauration des écosystèmes grâce à un réseau d'aires protégées aquatiques et terrestres. - Établir un lien entre les Grands Lacs et les visiteurs des parcs, les résidents des collectivités alentour et les étudiants, et les inspirer.



Les opinions que nous avons entendues :

“ Réaffirmer que l'intégrité écologique sera la considération prioritaire dans la prise de décisions touchant les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation et qu'il en sera de même pour l'intégrité commémorative lorsque les décisions concernent les lieux historiques nationaux. ”

Réponse de la ministre	Engagement	Réalisations
<p>Je réaffirme sans équivoque que le maintien ou la restauration de l'intégrité écologique, par le truchement de la protection des ressources et des processus naturels, sera la première priorité dans tous les aspects de la gestion des parcs nationaux. Je réaffirme également que le maintien de l'intégrité écologique et commémorative restera une condition préalable à l'utilisation des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux.</p> <p>Pour respecter cet engagement, nous agissons comme suit :</p>	 <p>1. Créer un groupe de travail autonome temporaire doté d'une expertise en gouvernance, en élaboration de politiques, en sciences écologiques et en conservation du patrimoine. Celui-ci aura pour tâche d'examiner les pratiques, les politiques, les programmes de planification et de surveillance et les processus d'approbation de Parcs Canada et de formuler des recommandations afin de s'assurer que le maintien de l'intégrité écologique et commémorative constitue une considération prioritaire dans la prise de décisions. Les recommandations du groupe de travail seront présentées à la ministre pour le 31 août 2018 au plus tard.</p>	<p>1.1 Le <i>Groupe de travail autonome de la ministre McKenna</i> a commencé son examen en octobre 2018 et a présenté ses recommandations finales à la ministre le 31 mars 2019. Parcs Canada prend des mesures pour donner suite à un certain nombre de ces recommandations dans le cadre de la mise en œuvre plus large de la réponse à la Table ronde de la ministre de 2017.</p>



Les opinions que nous avons entendues :

“ Veiller à ce que les décisions prises à Parcs Canada soient fondées sur des données scientifiques et réinvestir dans la capacité scientifique. ”

Réponse de la ministre	Engagement	Réalisations
<p>Le respect de la science est essentiel pour assurer que l'intégrité écologique se voit accorder la première priorité.</p> <p>Pour confirmer l'importance de la science, nous agissons comme suit :</p>	 <p>1. Faire progresser les sciences de la conservation grâce à une étroite collaboration entre Parcs Canada et Environnement et Changement climatique Canada.</p>	<p>1.1 À la suite du colloque Parcs Canada-Environnement et Changement climatique Canada de 2019, des mesures conjointes dans quatre domaines prioritaires sont étudiées : sciences du paysage et écologie de la population, planification de l'adaptation au changement climatique, savoir autochtone et gestion de la surveillance et de l'adaptation.</p> <p>1.2 Parcs Canada travaille avec Environnement et Changement climatique Canada sur un projet de résilience des zones humides côtières des Grands Lacs, qui comprend des sites de référence dans quatre zones gérées par Parcs Canada. Des efforts ont également été entrepris pour coordonner de manière stratégique la surveillance des oiseaux aquatiques coloniaux et de la qualité de l'eau au niveau régional dans les Grands Lacs.</p>
	 <p>2. Consulter le conseiller scientifique en chef du gouvernement du Canada pour mieux intégrer les données scientifiques dans la prise de décisions et assurer que le public ait un meilleur accès aux activités scientifiques menées par l'Agence Parcs Canada dans le domaine de la conservation.</p>	<p>2.1 À l'automne 2019, Parcs Canada, en collaboration avec l'Institut canadien de conservation, a interagi avec le conseiller scientifique en chef, qui a fourni des conseils concernant l'amélioration des possibilités de collaboration dans le domaine de la science de la conservation du patrimoine culturel.</p> <p>2.2 L'Agence continue de diffuser des données scientifiques et opérationnelles par le biais du portail du gouvernement ouvert et examine la meilleure façon de diffuser des données et des documents supplémentaires au sujet de la science de la conservation dans les années à venir. Les publications récentes comprennent des données qui documentent les conflits entre l'homme et la faune sur les sites de Parcs Canada, ainsi que 86 mises à jour et six nouveaux enregistrements de données de surveillance écologique. Depuis 2015, plus de 450 fichiers de données écologiques ont été mis en ligne.</p> <p>2.3 Une politique provisoire de Parcs Canada en matière d'intégrité scientifique conforme à la politique type a été élaborée.</p>



(suite)

Les opinions que nous avons entendues :**“Veiller à ce que les décisions prises à Parcs Canada soient fondées sur des données scientifiques et réinvestir dans la capacité scientifique.”**

Engagement	Réalizations
 <p>3. Continuer de renforcer les compétences scientifiques de Parcs Canada en matière de conservation et favoriser la collaboration continue entre l'Agence et Environnement et Changement climatique Canada dans le domaine des sciences de la conservation afin de mieux surveiller l'intégrité écologique et d'éclairer la planification et la prise de décisions.</p>	<p>3.1 La collaboration avec Environnement et Changement climatique Canada est facilitée par un protocole d'entente sur la collaboration scientifique.</p> <p>3.2 Parcs Canada travaille avec Environnement et Changement climatique Canada pour normaliser une méthode de surveillance de la connectivité écologique et de l'intégrité écologique des paysages, notamment du couvert forestier avec le Service canadien des forêts et la surveillance des zones humides avec le Centre national de la recherche faunique.</p> <p>3.3 Parcs Canada travaille avec le Collectif des parcs canadiens pour l'innovation et le leadership (CPCIL) afin d'examiner les options permettant d'élargir la collaboration entre les institutions scientifiques et de conservation gouvernementales, universitaires et non gouvernementales au Canada.</p>
 <p>4. Veiller à ce que les décisions de Parcs Canada concernant les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation soient guidées par les sciences de la conservation et respectent les exigences législatives visant à maintenir ou rétablir l'intégrité écologique dans les parcs nationaux et à gérer les aires marines nationales de conservation dans une optique de durabilité écologique.</p>	<p>4.1 Parcs Canada propose une nouvelle norme de surveillance de l'intégrité écologique (dans les parcs nationaux) et un cadre de surveillance de la viabilité écologique (dans les aires marines nationales de conservation) qui s'appuient sur la climatologie moderne et la participation autochtone, et qui favoriseront la prise de décisions fondées sur des données probantes.</p> <p>4.2 Les évaluations environnementales stratégiques des décisions de gestion prévisionnelle commenceront plus tôt au cours du cycle de planification et s'appuieront sur des prévisions de l'utilisation par les visiteurs, du développement et du changement climatique.</p> <p>4.3 Des critères revisités, fondés sur la science de la conservation, ont été établis pour évaluer les projets de conservation et de restauration de l'Agence.</p>


(suite)

Les opinions que nous avons entendues :**“Veiller à ce que les décisions prises à Parcs Canada soient fondées sur des données scientifiques et réinvestir dans la capacité scientifique.”**

	Engagement	Réalizations
	 <p>5. Élaborer une approche axée sur les connaissances pour améliorer le développement, le transfert et la mise en commun du savoir et pour appuyer la prise de décisions fondées sur des données probantes.</p>	<p>5.1 Parcs Canada développe une série intégrée d'instruments et d'outils politiques pour soutenir le développement, le partage et la collaboration des connaissances. Des travaux sont également en cours sur des outils destinés à soutenir la prise de décision fondée sur des données probantes.</p>
	 <p>6. Rétablir l'obligation de mettre à jour les plans directeurs des parcs nationaux au moins tous les cinq ans et produire des rapports sur l'état de chaque parc tous les cinq ans, ceux-ci devant être rendus publics aux fins d'examen par les scientifiques, le grand public et les autres parties intéressées.</p>	<p>6.1 Parcs Canada effectue une analyse complète de sa méthode de gestion prévisionnelle, dans le but de s'adapter à un cycle de cinq ans.</p> <p>6.2 Au cours des trois dernières années, Parcs Canada a travaillé à la refonte d'un grand nombre de plans de gestion de parcs nationaux, de lieux historiques nationaux et d'aires marines nationales de conservation. De 2016 à 2019, 43 plans ont été mis en œuvre et sept autres ont pris fin en 2019. Il existe 34 plans en cours d'élaboration en 2020.</p>




Les opinions que nous avons entendues :

“ Restaurer les sites qui se sont détériorés sur le plan écologique ou commémoratif et affronter les effets du changement climatique. ”

Réponse de la ministre	Engagement	Réalisations
<p>Nous devons agir pour maintenir ou restaurer l'intégrité écologique, ce qui comprend des mesures pour contrer la perte et la fragmentation des habitats et les effets du changement climatique, et accélérer la réhabilitation des sites contaminés et les efforts pour préserver les sites historiques et archéologiques qui sont en péril.</p> <p>Pour y arriver, nous agissons comme suit :</p>	<p> 1. Mener des recherches sur la façon dont le changement climatique affecte les espaces protégés. Faire de nouveaux investissements dans les compétences scientifiques en matière de conservation qui permettront à Parcs Canada d'évaluer la vulnérabilité des écosystèmes et de déterminer les mesures à prendre pour faciliter leur adaptation.</p>	<p>1.1 Parcs Canada modernise ses programmes de conservation afin d'intégrer les considérations relatives au changement climatique à la restauration écologique, au rétablissement des espèces, à la surveillance écologique et à la gestion du feu.</p> <p>1.2 Parcs Canada a réalisé une série de rapports scientifiques régionaux résumant l'évolution des conditions climatiques dans les lieux patrimoniaux et les effets potentiels que les changements prévus pourraient causer. Cette série s'élargit maintenant avec le lancement d'un ensemble de rapports plus détaillés sur des sites précis.</p> <p>1.3 Une évaluation complète des risques liés au changement climatique a été réalisée pour Parcs Canada. Il s'agissait de déterminer les effets du changement climatique dans cinq domaines de responsabilité : les ressources naturelles, les ressources culturelles, l'expérience du visiteur, la santé et la sécurité, et les biens bâtis.</p> <p>1.4 En collaboration avec des partenaires, un cadre d'adaptation pour les aires protégées du Canada ainsi qu'une approche d'atelier connexe ont été mis en place. Parcs Canada élabore actuellement un outil de planification dont l'objectif est d'établir la priorité des mesures d'adaptation au changement climatique et d'en faciliter la mise en œuvre.</p> <p>1.5 Les experts de Parcs Canada continuent de codiriger deux groupes de travail chargés d'élaborer des pratiques exemplaires et d'échanger des connaissances en matière de gestion des lieux patrimoniaux dans le contexte du changement climatique. Ces groupes de travail sont composés de gestionnaires des lieux patrimoniaux canadiens fédéraux, provinciaux et territoriaux canadiens, ainsi que de partenaires autochtones, industriels et universitaires.</p> <p>1.6 En collaboration avec la Société Audubon et Études d'Oiseaux Canada, Parcs Canada a mené une étude visant à déterminer comment le changement climatique affecte les communautés d'oiseaux dans les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada.</p> <p>1.7 Sous la coordination de la Commission de coopération environnementale, Parcs Canada a travaillé avec les États-Unis et le Mexique afin d'élaborer une boîte à outils pour l'adaptation au climat dans les zones marines et côtières protégées, qui comprend une évaluation rapide de la vulnérabilité, des mesures d'adaptation, des études de cas et d'autres ressources pour aider les gestionnaires des aires protégées à intégrer l'adaptation au climat à la gestion et la planification.</p>

(suite)

Les opinions que nous avons entendues :**“Restaurer les sites qui se sont détériorés sur le plan écologique ou commémoratif et affronter les effets du changement climatique.”**

Engagement	Réalizations
 <p>2. Veiller à ce que les travaux de conservation et de restauration tiennent compte de la nécessité d'améliorer la connectivité écologique dans les parcs et les zones avoisinantes dans le cadre des efforts d'adaptation au changement climatique.</p>	<p>2.1 Parcs Canada collabore avec Environnement et Changement climatique Canada afin d'élaborer un indicateur national de connectivité pour les aires protégées.</p> <p>2.2 Les critères du programme de conservation et de restauration de l'Agence ont été revisités afin de promouvoir explicitement les projets qui prennent en compte la connectivité écologique. Certains projets actuels et nouveaux travaillent avec des partenaires extérieurs aux parcs pour influencer la connectivité et/ou la conservation à l'échelle du paysage, y compris les activités de conservation ou de restauration en dehors des parcs. Par exemple, les parcs nationaux des Rocheuses travaillent avec des partenaires provinciaux dans le but de rétablir deux espèces d'arbres en péril, le pin à écorce blanche et le pin souple.</p> <p>2.3 Parcs Canada a entamé l'élaboration d'un cadre stratégique visant à intégrer la connectivité écologique dans la planification et les programmes de conservation.</p>
 <p>3. Reconnaître la valeur du capital naturel et en faire rapport et assurer le captage et le stockage du carbone présent dans les écosystèmes protégés du Canada.</p>	<p>3.1 Parcs Canada a effectué une analyse préliminaire de la valeur du capital naturel et étudie actuellement la manière d'affiner cette analyse.</p> <p>3.2 L'élaboration de l'Atlas du carbone de Parcs Canada est presque terminée. L'évaluation des stocks et des flux de carbone dans les aires forestières de 38 parcs nationaux est terminée. Les travaux futurs porteront sur les autres types d'écosystèmes, notamment les terres humides, les tourbières et les prairies, ainsi que les aires marines et côtières. Ce travail permet de mieux comprendre le rôle des aires protégées dans le contexte du changement climatique.</p>
 <p>4. Faire en sorte de réduire considérablement les émissions de carbone et la consommation d'eau et d'améliorer le rendement énergétique, lorsque l'on modernise ou rénove les installations dans les parcs et les lieux historiques, conformément aux engagements du gouvernement en matière d'approvisionnement écologique.</p>	<p>4.1 La <i>Directive sur l'écologisation des bâtiments</i> de Parcs Canada encourage le recours à des systèmes énergétiques et d'adduction d'eau/de traitement des eaux usées efficaces, à des appareils et à des pratiques d'exploitation réduisant les coûts à long terme et les émissions de gaz à effet de serre, tout en protégeant les ressources culturelles et naturelles et en continuant de fournir aux visiteurs des niveaux de service de qualité. Elle fait aussi la promotion de l'utilisation de matériaux durables dans les nouveaux projets de construction et de rénovation tout en tenant compte du coût, des exigences du projet, des émissions de gaz à effet de serre et des principes du développement durable.</p>

(suite)



Les opinions que nous avons entendues :

“Restaurer les sites qui se sont détériorés sur le plan écologique ou commémoratif et affronter les effets du changement climatique.”

Engagement	Réalizations
	<p>4.2 En réponse à la Stratégie pour un gouvernement vert du gouvernement du Canada, l'Agence amplifie ses efforts pour réduire les émissions de carbone par l'élaboration d'une norme sur la durabilité et la résilience des biens, qui devrait être terminée en 2021.</p> <p>4.3 Par le biais de l'appel de propositions de 2018 du Fonds pour un gouvernement vert, Parcs Canada :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A ajouté une batterie solaire de toiture et un système de conversion de la chaleur à un nouveau bâtiment commercial du parc national et de la réserve Kluane, ce qui permet d'optimiser l'efficacité énergétique et de réduire la dépendance envers le réseau électrique et les chauffages au diesel. - A été invité à formuler des propositions complètes relatives à six initiatives d'infrastructures vertes concernant la production d'hydroélectricité, les systèmes de chauffage géothermiques et les panneaux solaires photovoltaïques. <p>4.4 En 2019, des études concernant les principaux bâtiments de la station principale de la Réserve de parc national de l'Île-de-Sable et le complexe administratif du parc national des Mille-Îles ont été menées afin de décider des investissements futurs visant à améliorer l'efficacité énergétique, le confort et le bien-être du personnel, à atteindre la durabilité opérationnelle et à réduire les émissions de gaz à effet de serre et la dépendance envers les combustibles fossiles.</p> <p>4.5 L'Agence s'est engagée à mettre en place une infrastructure de bornes de recharge dans 25 des lieux les plus populaires de Parcs Canada, ou à proximité de ceux-ci, partout au pays d'ici 2021. Le 14 août 2020, Parcs Canada a annoncé que des stations de recharge étaient désormais installées dans 28 des endroits les plus populaires de Parcs Canada. D'ici 2025, l'Agence doublera le nombre de destinations offrant ce service aux 50 endroits les plus populaires.</p>



(suite)

Les opinions que nous avons entendues :**“Restaurer les sites qui se sont détériorés sur le plan écologique ou commémoratif et affronter les effets du changement climatique.”**

Engagement	Réalizations
 <p>5. Protéger les habitats et relancer les efforts de restauration des écosystèmes pour que les espèces en péril puissent se rétablir dans les parcs nationaux et les aires protégées, et travailler en collaboration avec Environnement et Changement climatique Canada et d'autres instances pour protéger les espèces en voie de disparition dans les zones adjacentes aux parcs nationaux et aux aires protégées.</p>	<p>5.1 Parcs Canada a directement alloué environ 4,5 millions de dollars entre 2018 et 2020 à plus de 100 projets qui mettront en œuvre les mesures définies dans les plans d'action pour les espèces en péril. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au cours des quatre prochaines années, le programme de conservation « À l'assaut des roseaux » améliorera la qualité de l'eau à l'intérieur et autour du parc national des Îles-de-la-Baie-Georgienne en ciblant l'élimination des phragmites, une plante envahissante, en élaborant un système de surveillance à long terme et en empêchant la plante de se rétablir. - Le rétablissement de la population de saumon de l'Atlantique dans les eaux du parc national Kouchibouguac et de ses environs grâce à une meilleure connaissance et une meilleure surveillance, et en s'appuyant sur les travaux antérieurs et en cours avec les partenaires. - L'amélioration des mesures de conservation pour la protection des bélugas en interdisant les excursions commerciales d'observation des baleines dans 44 % du parc marin du Saguenay-Saint-Laurent. - Dans le parc national Banff, l'équipe aide au rétablissement d'un poisson menacé, la truite fardée versant de l'ouest, espèce indigène, en restaurant physiquement son habitat, en éliminant les poissons non indigènes et en mobilisant le public afin de le sensibiliser et d'établir des liens. - Dans le parc national des Prairies, l'équipe a mis en œuvre des activités de conservation pour soutenir les populations de chien-de-prairie à queue noire, notamment des mesures pour gérer la menace de peste, des recherches sur la persistance des espèces et la collecte de données aux fins de planification du rétablissement en cours.
 <p>6. Dresser l'inventaire des sites archéologiques et historiques menacés par le changement climatique et les pressions exercées liées au développement et travailler en partenariat avec les peuples autochtones et les établissements d'enseignement pour recenser et préserver ces lieux.</p>	<p>6.1 Parcs Canada, en collaboration avec la Table fédérale-provinciale-territoriale sur la culture et le patrimoine, a publié récemment six rapports d'ateliers sur l'adaptation au changement climatique, ainsi qu'un rapport général sur le programme.</p>



Les opinions que nous avons entendues :

“ Restaurer les sites qui se sont détériorés sur le plan écologique ou commémoratif et affronter les effets du changement climatique (suite). ”

Réponse de la ministre	Engagement	Réalisations
<p>Pour ce qui est des infrastructures et des biens dont l'état s'est détérioré (c.-à-d. selon la définition donnée dans le rapport État des lieux patrimoniaux naturels et culturels du Canada), des plans de remise en état seront élaborés, des ressources seront affectées et des échéanciers seront établis pour entreprendre les travaux de restauration nécessaires.</p> <p>Pour atteindre de tels objectifs, nous agissons comme suit :</p>	<p> 1. Évaluer les biens de valeur stratégique et déterminer les ressources nécessaires pour remettre en état les installations, y compris celles dans les lieux historiques nationaux. Dans certains cas, on pourrait les mettre hors service et prendre des mesures pour réhabiliter les sites.</p>	<p>1.1 En 2019, le plan de placement quinquennal de Parcs Canada a été approuvé par le Conseil du Trésor. Il décrit les principes, les processus et les pratiques de gestion liés aux placements prévus de l'Agence dans les actifs et les services acquis sur un horizon de planification allant de 2019-2020 à 2023-2024.</p> <p>1.2 Parcs Canada passe également à un régime de gestion suivant la comptabilité d'exercice afin de confirmer un mécanisme de financement prévisible à long terme pour réaliser son mandat de protection et de mise en valeur des lieux patrimoniaux du Canada. Dans le cadre de ce projet, l'Agence perfectionnera encore son modèle d'entreprise, ses processus de gestion et sa gouvernance globale en matière de gestion financière et de planification des placements.</p>
	<p> 2. Achever les travaux de réparation et de restauration d'installations hautement prioritaires en y affectant les 370 millions de dollars prévus dans le budget de 2017 pour les deux prochaines années.</p>	<p>2.1 Parcs Canada gère un portefeuille de quelque 18 224 biens bâtis dans tout le pays, notamment des expériences pour les visiteurs, des autoroutes, des voies navigables et des biens patrimoniaux dont la valeur de remplacement actuelle est d'environ 26,5 milliards de dollars. Depuis 2014, l'état général du portefeuille de biens bâtis de Parcs Canada a continué de s'améliorer grâce à un investissement sans précédent du gouvernement du Canada dans les infrastructures d'environ 4 milliards de dollars, dont 364 millions de dollars annoncés dans le budget de 2019.</p> <p>2.2 Les fonds d'immobilisations alloués à l'Agence dans le cadre du budget 2017 ont maintenant été entièrement investis dans la réalisation de projets de réparation et de restauration hautement prioritaires visant à améliorer l'état des infrastructures de Parcs Canada. Le programme fédéral d'investissement dans les infrastructures de l'Agence étant toujours en cours et de nombreux projets n'étant pas encore terminés, un plus grand nombre de biens verront leur état s'améliorer à la fin du programme.</p>

Les opinions que nous avons entendues :

“ Faire le point sur les activités commerciales et de développement qui se déroulent dans les parcs nationaux, particulièrement à Banff et Jasper. ”



Réponse de la ministre	Engagement	Réalisations
<p>Le maintien et la restauration de l'intégrité écologique exigent qu'on impose des limites au développement dans les parcs nationaux, en particulier ceux où l'activité accrue peut avoir des répercussions sur la santé de l'écosystème. La protection des parcs nationaux en limitant le développement est également une orientation dans la lettre de mandat de la ministre de 2015. En même temps, les parcs nationaux jouent un rôle important dans notre secteur touristique. Les activités commerciales dans nos parcs peuvent améliorer la qualité des loisirs et des expériences offertes aux visiteurs et attirer une clientèle plus diversifiée dans nos patrimoines naturels, tout en contribuant à l'essor des collectivités locales.</p> <p>Pour éviter de compromettre l'intégrité écologique, nous prendrons les mesures suivantes :</p>	<p> 1. Dans le cadre de la révision des plans directeurs des parcs nationaux Banff et Jasper, veiller à ce que l'on tienne compte de la primauté de l'intégrité écologique ainsi que des principes d'ouverture et de transparence dans les processus et les approches de prise de décisions en matière d'aménagement commercial à grande échelle.</p>	<p>1.1 En 2019, un rapport sur « ce que nous avons entendu » a été publié, résumant la première étape de l'engagement du public envers le renouvellement des plans de gestion des parcs nationaux Banff, Jasper, Yoho, Kootenay, du Mont Revelstoke, des Glaciers et des Lacs-Waterton. Dans le cadre de ces consultations, les parties prenantes ont été consultées concernant le processus et les approches de prise de décisions relatives à l'aménagement commercial à grande échelle. Les résultats de ces consultations serviront de base aux projets de plans de gestion.</p> <p>1.2 Parcs Canada élabore actuellement des projets de plans de gestion individuels qui feront l'objet d'un examen et de commentaires supplémentaires lors d'une deuxième phase de mobilisation du public. Les commentaires recueillis au cours de cette deuxième étape permettront de mettre la dernière main à chaque plan de gestion et d'orienter les ajustements potentiels à apporter aux processus d'aménagement commercial.</p>
	<p> 2. Entreprendre un examen des mécanismes de prise de décisions en matière d'aménagement et de gestion des terres afin d'assurer un processus cohérent et transparent pour les décisions relatives à l'aménagement des sites de Parcs Canada.</p>	<p>2.1 Des limites strictes de développement sont en place pour protéger l'intégrité écologique des parcs nationaux. Parcs Canada a mis en place un processus d'examen rigoureux des projets de développement et d'évaluation environnementale qui garantit que toutes les propositions de développement respectent ces limites et que des écosystèmes sains sont maintenus.</p> <p>2.2 En 2018, Parcs Canada a sollicité l'avis du public sur la meilleure façon d'établir un cadre simplifié pour ce processus de permis d'aménagement, à titre de première étape pour satisfaire cet engagement. Un rapport sur « ce que nous avons entendu » a été publié en février 2019.</p> <p>2.3 À la suite de cet examen et de cette consultation, l'Agence travaille actuellement avec le ministère de la Justice pour rédiger de nouveaux règlements qui remplaceront le cadre datant des années 1960 régissant la façon dont les permis sont accordés pour l'utilisation des terres et la construction sur les sites de Parcs Canada. Le premier projet de « règlement sur l'aménagement du territoire » devrait être achevé en 2021.</p>

*(suite)***Les opinions que nous avons entendues :****“Faire le point sur les activités commerciales et de développement qui se déroulent dans les parcs nationaux, particulièrement à Banff et Jasper.”**

	Engagement	Réalizations
		<p>2.4 En outre, des directives d'interprétation de la réglementation sont en cours d'élaboration afin de définir clairement les étapes précises d'un processus modernisé de permis d'aménagement. Une grille tarifaire actualisée sera mise en œuvre pour assurer le recouvrement des coûts des services de planification et de développement, et de nouveaux outils de conformité contribueront à renforcer les efforts de protection et de conservation.</p> <p>2.5 En 2019, l'Agence a créé les Services d'aménagement du territoire, qui agissent en tant que chef de file de la planification et du développement, mettent la dernière main à la livraison de tous les éléments de l'examen et répondent aux préoccupations des parties prenantes en fournissant un soutien aux sites de Parcs Canada pour assurer la cohérence et la transparence de la prise de décisions.</p> <p>2.6 Des consultations publiques seront prévues afin de permettre aux parties prenantes d'examiner les projets de règlement et de lignes directrices d'interprétation et de discuter de la manière dont la proposition satisfait les cinq principes clés déterminés lors des consultations publiques de l'automne 2018 (protection de l'intégrité écologique, flexibilité, cohérence, transparence, participation du public).</p>



(suite)

Les opinions que nous avons entendues :**“Faire le point sur les activités commerciales et de développement qui se déroulent dans les parcs nationaux, particulièrement à Banff et Jasper.”**

Engagement	Réalizations
 <p>3. Appliquer les plus hautes normes d'évaluation environnementale pour les nouvelles propositions de développement et de réaménagement dans les parcs nationaux, les aires marines nationales de conservation et les lieux historiques nationaux.</p>	<p>3.1 Parcs Canada met en œuvre la Loi sur l'évaluation d'impact de 2019. Les avis sont publiés dans le Registre canadien d'évaluation d'impact et assurent une transparence accrue concernant les évaluations en cours. Depuis la mi-2019, Parcs Canada a publié 54 avis, ce qui a permis d'accroître la transparence des évaluations effectuées. Six évaluations d'impact courantes préapprouvées de niveau national ont été approuvées et publiées sur Internet. En outre, des évaluations d'impact courantes préapprouvées sont menées dans le cadre des plus petits projets afin de garantir la mise en place de mesures d'atténuation cohérentes et de haute qualité.</p> <p>3.2 Parcs Canada a participé à différentes étapes de l'évaluation environnementale menée par l'Agence canadienne d'évaluation d'impact. Par exemple, Parcs Canada donne des conseils sur l'impact de l'augmentation du trafic et des conflits d'usage dans le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent dans le cadre du projet Énergie Saguenay.</p> <p>3.3 En 2019-2020, Parcs Canada pilote un nouveau Programme d'amélioration continue sur l'évaluation d'impact.</p>
 <p>4. Étudier les moyens d'améliorer les plans de transport pour les sites de Parcs Canada où la circulation automobile est élevée, y compris les projets visant à réduire le trafic, à instaurer des services de navettes ou à offrir d'autres modes de transport en commun. Parcs Canada a lancé un certain nombre de mesures en matière de transport pour composer avec les niveaux élevés de fréquentation à l'été 2017 et celles-ci pourraient servir de modèles.</p>	<p>4.1 Parcs Canada continue à élaborer et à mettre en œuvre des outils de gestion de l'utilisation des visiteurs pour les lieux à forte fréquentation, en se fondant sur les réussites en matière de gestion des visites obtenues pendant l'année 2017, où les entrées étaient gratuites.</p> <p>4.2 Parcs Canada s'est associé à la commission régionale des services de transport en commun de la vallée de Bow pour mettre en place des solutions de transport en commun dans le parc national Banff. L'investissement continuera à financer les liaisons de service entre la région de Banff et de Calgary, ainsi que les services de transport en commun locaux dans la région de Banff, notamment les liaisons vers Lake Louise, le lac Minnewanka, le lieu historique national Cave and Basin, les terrains de camping du Mont-Tunnel, le Canyon-Johnston et les sources thermales Upper Hot Springs. Cela permettra aux visiteurs d'accéder aux attractions populaires et d'en profiter tout en protégeant la faune, la flore et la nature qui les accueillent.</p>

Les opinions que nous avons entendues :

“ Conserver le patrimoine culturel. ”

Réponse de la ministre	Engagement	Réalisations
<p>Parcs Canada joue un rôle essentiel dans la protection et la conservation du patrimoine culturel du pays. Pour renforcer ce rôle, nous agissons comme suit :</p>	 <p>1. Mettre à jour les plans des réseaux de parcs nationaux et de lieux historiques nationaux.</p>	<p>1.1 Depuis le début des années 1970, le plan du réseau des parcs nationaux a orienté la création de nouveaux parcs nationaux au Canada. L'établissement de la portée de l'évaluation est en cours afin de déterminer la meilleure méthode de révision et de refonte du Plan du réseau des parcs nationaux. Une attention particulière est accordée aux moyens par lesquels la création de nouveaux parcs peut soutenir l'engagement du gouvernement du Canada de conserver 25 % des terres et 25 % des océans du pays d'ici 2025, en s'efforçant d'atteindre 30 % de chacun d'entre eux d'ici 2030.</p> <p>1.2 <u><i>Le cadre pour l'histoire et la commémoration : le plan du réseau des lieux historiques nationaux 2019</i></u> présente une nouvelle approche pour raconter l'histoire du Canada selon des points de vue diversifiés, et parfois complexes, y compris les moments difficiles de notre passé. Plus précisément, il permettra de s'assurer que les lieux patrimoniaux de Parcs Canada intègrent les récits et les voix des peuples autochtones.</p>
	 <p>2. Revoir les dispositions législatives, les instruments financiers et les pratiques exemplaires pour renforcer la conservation et la protection du patrimoine. Accroître le rôle de Parcs Canada en tant que chef de file de la communauté du patrimoine culturel en général et fournir des normes et des lignes directrices pour la conservation des lieux historiques autres que ceux relevant de l'Agence. Pour ce faire, il faudra se concerter avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux pour assurer l'uniformité des normes de conservation du patrimoine pour l'ensemble du gouvernement fédéral.</p>	<p>2.1 L'Agence travaille sur un plan de recherche qui examine les impacts économiques, socioculturels, en matière de bien-être et environnementaux de la conservation des lieux patrimoniaux. Ce travail se fait en collaboration avec d'autres paliers de gouvernement et avec les organisations concernées.</p>


(suite)

Les opinions que nous avons entendues :
“Conserver le patrimoine culturel.”

Engagement	Réalizations
	<div data-bbox="532 474 586 528"> </div> <p data-bbox="620 474 935 682">3. En partenariat avec les provinces et les territoires, prendre les devants dans la mise en œuvre des engagements internationaux, y compris ceux liés à la Convention du patrimoine mondial des Nations Unies.</p> <p data-bbox="1030 474 1866 1241"> 3.1 Parcs Canada a renouvelé sa Stratégie internationale, qui aidera à orienter la participation de l'Agence aux activités internationales au cours des cinq prochaines années (2020-2025). 3.2 Parcs Canada offre un soutien et des conseils aux gestionnaires des sites du patrimoine mondial au Canada ainsi qu'aux sites présents sur la Liste indicative canadienne pendant la préparation des nominations. 3.3 À la demande du Comité du patrimoine mondial, le gouvernement du Canada, en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les communautés autochtones et les parties prenantes, a élaboré un plan d'action complet pour protéger le site du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo et veiller à sa préservation pour les générations actuelles et futures. La mise en œuvre du plan d'action est déjà en cours. Le Comité du patrimoine mondial a pris une décision concernant l'état de conservation du site du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo et n'a pas inscrit le parc national Wood Buffalo sur la liste du patrimoine mondial en péril. 3.4 En 2019, Parcs Canada a encouragé la nomination et l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de <i>Writing-on-Stone/Áísínai'pi</i>. 3.5 En novembre 2019, Parcs Canada a soumis au Centre du patrimoine mondial le rapport demandé sur l'état de conservation du site du patrimoine mondial du Gros-Morne. 3.6 En octobre 2019, Parcs Canada a participé à une conférence sur le patrimoine mondial de l'Arctique portant sur le besoin urgent de conserver le patrimoine naturel et culturel de la région de l'Arctique. 3.7 Lors de la réunion du Comité du patrimoine mondial en juillet 2019, Parcs Canada a parrainé un événement parallèle axé sur les langues autochtones et le rôle des peuples autochtones au sein de la Commission du patrimoine mondial. </p>


(suite)

Les opinions que nous avons entendues :
“Conserver le patrimoine culturel.”

	Engagement	Réalizations
	 <p>4. Travailler de concert avec les organisations autochtones sur les modifications à apporter à la Loi sur les lieux et monuments historiques pour assurer une représentation autochtone permanente au sein de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.</p>	<p>4.1 Parcs Canada et les peuples autochtones travaillent ensemble pour concevoir des produits et des activités d'interprétation dans les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation dans le but d'aider à faire mieux comprendre les cultures et les traditions des peuples autochtones.</p> <p>4.2 En novembre 2018, Parcs Canada a réuni 66 experts et intervenants du patrimoine culturel autochtone pour discuter, entre autres, de la façon d'assurer une représentation autochtone au sein de la Commission. Les résultats de cette consultation ont directement influencé <i><u>Le cadre pour l'histoire et la commémoration : le plan du réseau des lieux historiques nationaux 2019</u></i>.</p> <p>4.3 Le <i><u>Conseil consultatif sur le patrimoine culturel autochtone</u></i> a été créé pour conseiller Parcs Canada sur les projets ou initiatives liés au patrimoine culturel, notamment sur les modifications à apporter à la Loi sur les lieux et monuments historiques.</p>


Les opinions que nous avons entendues :

“ Reconnaître et appuyer le rôle que jouent les peuples autochtones dans la gestion et la conservation des espaces et faire participer les Premières Nations et les Inuits à la prise de décisions touchant leurs territoires traditionnels ou leur patrimoine culturel. ”

Réponse de la ministre	Engagement	Réalisations
<p>Promouvoir la collaboration entre Parcs Canada et les peuples autochtones pour renforcer la relation la plus importante de l'Agence dans un esprit de réconciliation en agissant comme suit :</p>	<p> 1. Adopter les principes régissant la relation du gouvernement du Canada avec les peuples autochtones comme cadre d'un partenariat renouvelé.</p>	<p>1.1 Parcs Canada participe à de multiples négociations partout au pays, y compris relativement à la création de parcs et à des processus Couronne-Autochtones qui reposent sur la reconnaissance et la mise en œuvre des droits des peuples autochtones.</p> <p>1.2 Parcs Canada a participé à 74 tables de négociation sur les traités modernes et la reconnaissance des droits, ce qui lui a permis de faire de grandement faire progresser la conclusion d'accords de reconnaissance des droits au Canada atlantique et de contribuer à la conclusion d'une entente de principe avec les Premières Nations Dididaht et des Pacheedaht.</p> <p>1.3 Le rapport « <i>La voie du changement</i> » de 2019 de l'Agence appuie et suit les changements internes en matière de législation, de politique et de pratique qui soutiennent la réconciliation et la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et les appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation au sein de l'Agence, et souligne le rôle que chaque unité opérationnelle de Parcs Canada doit jouer pour faire progresser la réconciliation. Le rapport « La voie du changement » a été rendu public, communiqué directement aux organisations autochtones nationales et communiqué à tous les membres de l'équipe en juillet 2019. La Direction des affaires autochtones a présenté son approche lors de réunions interministérielles et fait preuve d'une mobilisation directe auprès d'autres ministères. La mobilisation du personnel est en cours et la planification du premier rapport annuel sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des 41 engagements est en cours.</p> <p>1.4 Une partie de la restructuration de la Direction des ressources humaines a consisté à mettre sur pied une équipe de recrutement et de développement de la main-d'œuvre autochtone qui travaille en collaboration avec la Direction des affaires autochtones pour encourager le recrutement de talents autochtones et instaurer un lieu de travail inclusif propice au développement et à la rétention de notre main-d'œuvre autochtone.</p>



(suite)

Les opinions que nous avons entendues :**“Reconnaître et appuyer le rôle que jouent les peuples autochtones dans la gestion et la conservation des espaces et faire participer les Premières Nations et les Inuits à la prise de décisions touchant leurs territoires traditionnels ou leur patrimoine culturel.”**

Engagement	Réalizations
 <p>2. Collaborer avec les groupes et communautés autochtones dans le cadre de la gestion de tous les sites de Parcs Canada, y compris la planification de la gestion.</p>	<p>2.1 Parcs Canada s'est engagé à mettre en place un réseau de lieux patrimoniaux nationaux qui reconnaît et honore les contributions des peuples autochtones, leurs histoires et leurs cultures, ainsi que les liens particuliers qui unissent les peuples autochtones aux terres et aux eaux traditionnelles.</p> <p>2.2 Actuellement, plus de 30 lieux patrimoniaux de Parcs Canada sont gérés par des comités de gestion coopérative ou dans le cadre de relations consultatives avec les gouvernements autochtones locaux.</p> <p>2.3 Tous les plans de gestion sont élaborés en consultation avec les peuples autochtones, qui sont de précieux partenaires dans la gestion des lieux patrimoniaux nationaux. Parcs Canada continue d'adapter son approche aux besoins des communautés et partenaires autochtones.</p> <p>2.4 Le <i>Conseil consultatif sur le patrimoine culturel autochtone</i> a été créé pour conseiller Parcs Canada sur les projets ou initiatives liés au patrimoine culturel, dans le but de faire progresser la réconciliation et d'aider l'Agence à gérer les lieux patrimoniaux dont elle a la charge dans l'esprit de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.</p> <p>2.5 Le 16 avril 2019, le gouvernement du Canada et la Fiducie du patrimoine inuit ont signé le protocole d'entente sur les artefacts de Franklin, qui détaille la manière dont les deux organisations travailleront ensemble pour protéger, étudier, conserver et faire connaître ces artefacts importants.</p> <p>2.6 Le Canada et la Première Nation de Timiskaming ont travaillé ensemble à la cogestion du lieu historique national d'Obadjiwan–Fort-Témiscamingue. Par l'intermédiaire de cet accord, le gouvernement du Canada transfèrera 50 % de la propriété du lieu historique national à une fiducie afin de mieux représenter l'histoire des Autochtones. Cette copropriété contribuera à protéger l'histoire et la culture autochtones et permettra à la Première Nation de Timiskaming de participer directement à la gestion du lieu historique national. Grâce à cette nouvelle entente et à ce nouveau nom, le site reflétera mieux les 6 500 ans d'utilisation et d'occupation des terres par les Autochtones à Obadjiwan et dans les environs du lac Témiscamingue.</p>


(suite)

Les opinions que nous avons entendues :**“Reconnaître et appuyer le rôle que jouent les peuples autochtones dans la gestion et la conservation des espaces et faire participer les Premières Nations et les Inuits à la prise de décisions touchant leurs territoires traditionnels ou leur patrimoine culturel.”**

Engagement	Réalizations
 <p>3. Trouver des moyens de rétablir le lien historique avec les terres et les eaux que les Autochtones ont occupées depuis des temps anciens.</p>	<p>3.1 Parcs Canada favorise les possibilités pour les Autochtones de rétablir leurs liens avec les terres et les eaux traditionnelles en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - poursuivant la mise en œuvre du programme de Portes ouvertes pour les peuples autochtones et en faisant la promotion des principes « PARCS » de l'Agence grâce à des processus de communication et de planification de gestion; - négociant des ententes de cogestion et en élaborant conjointement des plans d'intendance ainsi que des accords constructifs relatifs à l'exercice dans les parcs nationaux des droits prévus à l'article 35; - augmentant la présence des programmes des gardiens dans les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux. <p>3.2 En 2019, Parcs Canada a reconnu l'Année internationale des langues autochtones, telle qu'elle a été déclarée par les Nations Unies. Outre les plus de 150 initiatives en langues autochtones déjà en place sur les sites de Parcs Canada dans l'ensemble du pays, qui vont des programmes d'expériences destinées aux visiteurs à l'inclusion de langues autochtones sur les panneaux de signalisation, Parcs Canada a élaboré un certain nombre d'articles promotionnels pour faire connaître l'Année internationale des langues autochtones. Par exemple, quatre nouveaux projets en langues autochtones ont été financés pour encourager l'utilisation des langues autochtones sur les panneaux de signalisation.</p>
 <p>4. Faire participer les peuples autochtones aux programmes de conservation et veiller à ce que les connaissances traditionnelles autochtones et les sciences de la mer de l'Arctique éclairent les décisions en matière de conservation et de gestion.</p>	<p>4.1 Le programme de conservation et de restauration de Parcs Canada (CoRe) démontre comment Parcs Canada œuvre à protéger l'intégrité écologique et illustre l'engagement du gouvernement à l'égard de la science et du savoir autochtone comme fondement des mesures de conservation. Des exemples de la participation des Autochtones sont présentés dans le <i>rapport de 2018 sur le programme CoRe</i>.</p> <p>4.2 Les critères du programme de conservation et de restauration ont été mis à jour afin de faire en sorte que les projets associent plus étroitement les partenaires autochtones, et ce dès le stade de la planification du projet.</p>



(suite)

Les opinions que nous avons entendues :**“Reconnaître et appuyer le rôle que jouent les peuples autochtones dans la gestion et la conservation des espaces et faire participer les Premières Nations et les Inuits à la prise de décisions touchant leurs territoires traditionnels ou leur patrimoine culturel.”**

Engagement	Réalizations
	<p>4.3 En 2018-2019, environ 70 % des projets du programme CoRe mobilisaient activement des peuples, des communautés ou des particuliers autochtones, et 56 % intégraient le savoir autochtone à leurs travaux. Par exemple, les partenaires autochtones font partie intégrante du projet « <i>Rétablir la forêt boréale</i> », notamment en ce qui concerne la planification et la consultation, la mise en œuvre et la sensibilisation. Les concepts et les connaissances en matière de gestion des terres autochtones et de l'original ont été intégrés au projet tout au long de sa mise en œuvre.</p> <p>4.4 Parcs Canada a conclu un accord de contribution de quatre ans avec le secteur de l'environnement de l'Assemblée des Premières Nations pour s'assurer que les programmes et les efforts d'orientation actuels et futurs reflètent mieux les points de vue, les valeurs et les connaissances des Premières Nations.</p>
 <p>5. Donner suite aux travaux du Cercle d'experts autochtones, qui a présenté un rapport à la ministre sur la façon dont les peuples autochtones peuvent contribuer à l'atteinte des objectifs de conservation du Canada.</p>	<p>5.1 Parcs Canada participe à une initiative conjointe avec Environnement et Changement climatique Canada, l'Agence canadienne d'évaluation environnementale et le ministère des Pêches et des Océans pour appuyer le conseil des aînés de l'Assemblée des Premières Nations dans l'élaboration de principes politiques sur les connaissances autochtones, qui orienteront la prise en considération du savoir autochtone par les ministères fédéraux.</p> <p>5.2 Parcs Canada participe au comité directeur du Programme pilote des gardiens autochtones, dirigé par Environnement et Changement climatique Canada.</p> <p>5.3 Parcs Canada continue de travailler avec l'Assemblée des Premières Nations et un certain nombre de partenaires autochtones locaux afin d'élaborer une politique marine qui orientera la gestion des aires marines nationales de conservation.</p> <p>5.4 Le Ralliement national des Métis et Parcs Canada ont fait progresser leur travail ensemble et en sont aux premiers stades de l'élaboration d'un accord de contribution avec un plan de travail associé. Les progrès actuels suggèrent que le plan de travail sera en place au cours de l'année fiscale 2020-21.</p>

(suite)


Les opinions que nous avons entendues :**“Reconnaître et appuyer le rôle que jouent les peuples autochtones dans la gestion et la conservation des espaces et faire participer les Premières Nations et les Inuits à la prise de décisions touchant leurs territoires traditionnels ou leur patrimoine culturel.”**

Engagement	Réalisations
 <p>6. Travailler avec les Inuits, les Métis et les Premières Nations à la création d'aires protégées et de zones de conservation autochtones.</p>	<p>6.1 En octobre 2018, Parcs Canada a appuyé un rassemblement national de gouvernements autochtones et d'autres experts afin d'examiner les possibilités, les outils et les défis liés à la mise en place d'aires protégées et de conservation autochtones au Canada.</p> <p>6.2 En août 2019, Parcs Canada a signé des accords avec les gouvernements autochtones et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour créer la réserve de parc national Thaidene Nene. Le parc national fait partie de la zone protégée autochtone de Thaidene Néné, telle que désignée par la Première Nation des Dénés de Łutsël K'é, qui comprend la zone protégée territoriale adjacente de Thaidene Néné.</p> <p>6.3 Parcs Canada fait partie d'un groupe de travail piloté par Environnement et Changement climatique Canada et l'Assemblée des Premières Nations afin de poursuivre les progrès vers cet objectif par le leadership et la mobilisation des Autochtones dans la conservation, en se concentrant sur le lancement du Fonds pour la nature.</p>
 <p>7. Dans la mesure du possible, élargir les projets de gestion de gardiens autochtones à Parcs Canada comme élément central d'un partenariat renouvelé.</p>	<p>7.1 Parcs Canada continue de favoriser les moyens appuyant l'intendance autochtone des lieux patrimoniaux, y compris par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la négociation d'ententes de cogestion; - la participation aux efforts pangouvernementaux et propres à Parcs Canada afin d'incorporer le savoir autochtone aux politiques et aux pratiques exemplaires; - la participation à la mise en œuvre du Programme pilote des gardiens autochtones (dirigé par Environnement et Changement climatique Canada). <p>Voici quelques exemples concrets : appui du programme d'intendance Nauttiqsuqtiit Inuit Steward Program à Talliurutup Imanga et de l'initiative de gardien autochtone de Jasper, et élaboration d'un programme des gardiens par la Nation métisse des Territoires du Nord-Ouest pour le parc national Wood Buffalo et la réserve de parc national Thaidene Nene. Ces initiatives ultérieures impliquent la négociation d'accords de gestion coopérative et l'élaboration conjointe de plans d'intendance et d'accords constructifs liés à l'exercice des droits de l'article 35 dans les parcs nationaux.</p>

(suite)

Les opinions que nous avons entendues :

“Reconnaître et appuyer le rôle que jouent les peuples autochtones dans la gestion et la conservation des espaces et faire participer les Premières Nations et les Inuits à la prise de décisions touchant leurs territoires traditionnels ou leur patrimoine culturel.”

Engagement	Réalisations
 <p>8. En collaboration avec les peuples et communautés autochtones, trouver des possibilités de programmes d'interprétation et de narration fondés sur des activités et des connaissances traditionnelles.</p>	<p>8.1 Le programme « Récits du Canada » soutient 25 projets concernant près de 40 sites du système de l'Agence Parcs Canada visant à intensifier la mise en œuvre du cadre pour l'histoire et la commémoration du point de vue des Autochtones.</p> <hr/> <p>8.2 Parcs Canada collabore avec les communautés autochtones partout au pays pour leur permettre de présenter leurs récits historiques et leur culture. Voici des exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le personnel de Parcs Canada de l'aire marine nationale de conservation du lac Supérieur travaille avec les Pawgwasheeng (Première Nation de Pays Plat) pour transmettre leurs récits, leurs enseignements et leur langue à l'aire marine de conservation en élaborant des sculptures autochtones et des panneaux d'interprétation représentant les sept enseignements ancestraux. Un cercle de feu portant les symboles des sept enseignements offrira à la communauté Pawgwasheeng la possibilité de proposer des programmes de récits. - Le lieu historique national du Fort-Langley collabore avec la Coast Salish Arts and Cultural Society et la Première Nation Kwantlen afin de publier un livre, <i>We are Kwantlen</i>, visant à faire connaître leurs récits, leur histoire et leur culture à la communauté par le biais d'un lancement du livre et de présentations. - Camp culturel du lieu historique national Saoyú-?ehdacho. En collaboration avec la communauté de Déljné, un authentique camp culturel Sahtú Dene a été organisé, offrant un espace pour les activités traditionnelles au sein de la communauté. Ce camp culturel communautaire donnera l'occasion aux anciens, aux gardiens du savoir, aux jeunes et à la communauté de se réunir pour partager leurs récits et leur histoire, et de célébrer leur culture.

Thème:

Découverte et création de liens

Découverte et création de liens

L'un des principaux aspects du mandat de Parcs Canada consiste à encourager la population canadienne à établir des liens plus étroits avec les endroits d'importance naturelle et historique afin « d'en favoriser la connaissance, l'appréciation et la jouissance au sein du public et d'en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain ». En découvrant les parcs nationaux, les aires marines nationales de conservation et les lieux historiques nationaux, les visiteurs se voient offrir de belles occasions de s'initier au passé de ces endroits uniques, dont l'histoire est racontée par un personnel averti. C'est en cultivant ce lien plus profond et cette compréhension de notre patrimoine naturel et culturel que l'on pourra faire croître au sein de notre société le désir de protéger ces endroits exceptionnels.

Plusieurs mesures prises en 2016 et 2017 correspondent aux propos tenus lors de la Table ronde :

- Parcs Canada a offert l'entrée gratuite à tous les visiteurs en 2017, dans le cadre du programme Canada 150. On a ainsi mis en place des mesures qui ont demandé une planification et des préparatifs importants afin d'offrir des expériences de première qualité aux visiteurs canadiens. En décembre 2016, on a lancé la carte d'entrée Découverte gratuite pour 2017 et, dès la fin du mois de mars, on avait reçu près de 5,4 millions de commandes en provenance du Canada et de l'étranger. Cela a entraîné une augmentation rapide de la fréquentation, tendance qui s'est poursuivie tout au long de 2017.
- Parcs Canada organise chaque année des cérémonies de remise de certificats de citoyenneté dans certains des endroits naturels et culturels les plus importants du pays, que ce soit au lieu historique national du Fort Langley en Colombie-Britannique ou au lieu historique national Ardgowan à Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard. De

plus, Parcs Canada s'est engagée à offrir l'entrée gratuite à tous les néo-Canadiens durant la première année suivant leur obtention de la citoyenneté canadienne, par l'entremise du programme du laissez-passer culturel parrainé conjointement avec l'Institut pour la citoyenneté.

- La septième édition de la « Sortie scolaire la plus cool au Canada » a été lancée à l'automne 2017 et la classe gagnante pourra mieux connaître les sites de Parcs Canada en Ontario en visitant notamment le parc national des Mille-Îles et les lieux historiques nationaux du Fort-Wellington, du Canal-Rideau et de la Maison-Laurier. Le concours était ouvert aux élèves de 7^e, de 8^e et de 9^e années et de 1^{re}, de 2^e et de 3^e secondaire. Les classes devaient créer un montage photographique sur un projet de gestion responsable de la culture, de l'histoire ou de l'environnement auquel elles ont participé, en expliquant comment il se rapporte

aux activités de Parcs Canada. Par ce programme, l'Agence cherche à sensibiliser un nombre beaucoup plus grand de jeunes dans les écoles. L'identité des lauréats a été dévoilée en avril 2018.

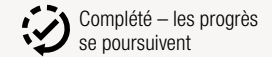
- Le programme d'initiation au camping de Parcs Canada vise à surmonter les obstacles à l'établissement de liens avec la nature, en montrant aux gens, par exemple, à monter une tente ou à cuisiner à l'extérieur. Grâce à la tenue de 500 activités en 2017, il a pu attirer 70 000 participants, comparativement à 11 000 en 2016.
- Avec plus de 170 000 téléchargements, l'application mobile de Parcs Canada, lancée en mai 2017, a figuré parmi les 150 applications canadiennes les plus téléchargées sur l'App Store d'Apple au cours de l'été.




Les opinions que nous avons entendues :

“ Axer l'expérience du visiteur sur un lien avec la nature et l'histoire. ”


Indicateurs de progrès



Réponse de la ministre	Engagement	Réalisations
<p>Parcs Canada s'est engagé à élaborer des programmes et des services qui encouragent les Canadiens et les Canadiennes à découvrir les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux et à en apprendre davantage sur l'environnement naturel et le patrimoine du Canada.</p> <p>Voici ce que nous ferons pour atteindre nos objectifs :</p>	<p> 1. À mesure que Parcs Canada renouvelle continuellement ses programmes d'interprétation et de sensibilisation, veiller à ce que l'accent soit mis sur les mesures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer un lien significatif avec la nature et l'histoire, et favoriser une solide culture de conservation au Canada; - Promouvoir les possibilités d'apprentissage et de science des écosystèmes et les liens avec les programmes de science citoyenne; - Collaborer avec d'autres administrations et « collectivités d'entrée » pour offrir des expériences interreliées qui vont au delà des limites du parc. 	<p>1.1 Parcs Canada diversifie continuellement les expériences proposées et renouvelle les programmes d'interprétation et de sensibilisation, afin d'encourager l'exploration et l'apprentissage, en mettant l'accent sur la création de liens significatifs avec la nature et l'histoire. Les activités et les réalisations à ce jour à ce chapitre comprennent ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élaboration et mise en œuvre d'un vaste programme de diffusion externe et de mobilisation par la narration de récits sur la conservation, la promotion de la science à Parcs Canada et l'introduction de nouveaux publics à la nature et à l'histoire; - Élaboration d'outils de mobilisation relatifs aux océans et de contenu Web pour sensibiliser le public aux impacts des objets de plastiques à utilisation unique; - Mise en œuvre d'une stratégie nationale de promotion de la science et de la conservation intégrant du contenu sur tous les canaux numériques de Parcs Canada; - Possibilités d'apprentissage créées grâce aux expériences d'Initiation au camping et au nouveau contenu à ce sujet dans la dernière version de l'application de Parcs Canada; - Développement et réalisation d'initiatives de science citoyenne, comme les programmes Bioblitz et Bioblitz dans une boîte, qui sont des activités amusantes et éducatives qui permettent aux bénévoles de faire équipe avec des scientifiques pour découvrir des espèces végétales et animales et contribuer à leur protection; - Travailler avec des partenaires autochtones à la création de possibilités de tourisme autochtone qui permettent de tisser des liens entre des collectivités et des parcs/lieux historiques pour offrir des expériences complémentaires, et fournir du financement pour aider à ces développements;



(suite)

Les opinions que nous avons entendues :**“Axer l’expérience du visiteur sur un lien avec la nature et l’histoire.”**

Engagement	Réalisations
	<ul style="list-style-type: none"> - La Journée des lieux historiques du Canada, organisée en partenariat avec la Fiducie nationale du Canada, est une journée spéciale pour mettre en valeur et faire connaître les lieux patrimoniaux et les récits historiques qui y sont associés, ainsi que le travail accompli par Parcs Canada pour commémorer l’histoire du pays; - Les programmes « Héros de chez nous » et « Héros de haute mer » permettent la mobilisation et la participation de communautés où transitent les visiteurs, pour qu’elles puissent nouer des liens significatifs avec l’histoire militaire locale. <p>1.2 En 2019, le gouvernement du Canada a fait part de ses plans pour le nouveau centre d’accueil et d’éducation du parc urbain national de la Rouge. Parcs Canada et le zoo de Toronto ont conclu un accord visant à améliorer l’expérience des visiteurs de la Rouge tout en apportant un soutien aux installations de reproduction des espèces menacées du zoo. L’installation sera un lieu où les étudiants, les visiteurs et les résidents pourront se rassembler et découvrir l’incroyable patrimoine naturel, culturel, agricole et autochtone de la Rouge, ainsi que les sites de Parcs Canada dans tout le pays.</p>
 <p>2. À mesure que Parcs Canada améliore ses programmes d’expérience du visiteur et présente de nouvelles offres, chaque parc et site offrant des programmes reposant sur le personnel appliquera des approches novatrices en matière de communications, de marketing et d’utilisation de la technologie pour améliorer l’expérience du visiteur et faire connaître nos lieux aux Canadiens sans en compromettre les principes de l’intégrité écologique ou commémorative.</p>	<p>2.1 <i>L’application mobile de Parcs Canada</i> a atteint près de 300 000 téléchargements et fournit aux visiteurs les renseignements et les ressources dont ils ont besoin pour planifier leur visite sur les sites de Parcs Canada, pour en découvrir les joyaux cachés et pour vivre d’autres expériences uniques et mémorables dans les parcs nationaux, sur les lieux historiques nationaux et dans les aires marines nationales de conservation.</p> <p>2.2 Parcs Canada utilise activement les médias sociaux pour s’assurer que les visiteurs sont au courant des activités dans les parcs et des possibilités de communiquer avec le personnel de Parcs Canada. Un programme de réalité virtuelle a été élaboré et est utilisé lors d’événements de sensibilisation pour mettre en valeur nos lieux.</p> <p>2.3 Le bulletin électronique de Parcs Canada concerne 2,4 millions d’abonnés cinq fois par an et s’adresse régulièrement aux publics clés par le biais de communications ciblées sur la planification de voyages. En outre, les initiatives en matière de science et de conservation sont encouragées dans chaque édition.</p>




(suite)

Les opinions que nous avons entendues :**“Axer l’expérience du visiteur sur un lien avec la nature et l’histoire.”**

	Engagement	Réalizations
	 <p>3. Élargir le programme d’initiation au camping pour faire en sorte qu’un plus grand nombre de familles à revenu faible ou moyen et de néo Canadiens aient l’occasion de faire l’expérience du plein air au Canada, y compris dans les régions urbaines.</p>	<p>3.1 L’Agence s’engage à soutenir la <i>lettre de mandat du ministre</i> en élargissant le programme d’Initiation au camping de manière à atteindre un double objectif : que 400 000 enfants apprennent chaque année les techniques de base du camping et offrir une bourse aux enfants et leurs familles vivant dans la pauvreté ou dans des conditions défavorables créant des obstacles importants à la visite des parcs nationaux ou provinciaux.</p> <p>3.2 Le programme d’<i>Initiation au camping</i> a été élargi en 2017 afin de permettre à un plus grand nombre de Canadiens de se rapprocher de la nature. En 2019, plus de 110 000 personnes dans tout le pays ont participé au programme. Les centres d’initiation au camping de Vancouver, d’Edmonton, de Toronto, d’Ottawa, de Montréal et d’Halifax tiennent des activités à longueur d’année.</p>
	 <p>4. Évaluer les possibilités pour Parcs Canada d’élargir et d’améliorer ses programmes d’hiver et d’ouverture de parcs en hiver et pendant la saison intermédiaire.</p>	<p>4.1 Parcs Canada gère les niveaux de fréquentation et assure des expériences de qualité aux visiteurs, notamment en matière de croissance le cas échéant et de redistribution géographique ou temporelle de la fréquentation selon les besoins.</p> <p>4.2 Les lignes directrices saisonnières de Parcs Canada sont en place pour aider à évaluer les possibilités de programmation hivernale et hors saison.</p>


Les opinions que nous avons entendues :

“ Innover en matière de communication et de mobilisation. ”

Réponse de la ministre	Engagement	Réalisations
<p>Aider la population canadienne à découvrir les lieux de Parcs Canada grâce aux communications et à la mobilisation est un élément important de la création d'un lien plus solide. L'efficacité des communications efficaces peut aussi être amplifiée par les voix du personnel des parcs et des scientifiques.</p> <p>Voici ce que nous ferons pour atteindre nos objectifs :</p>	 <p>1. Développer davantage l'application mobile de Parcs Canada qui permet aux gens d'en apprendre davantage sur les sites de Parcs Canada, y compris plus de contenu scientifique, de vidéos et d'images (depuis son lancement, on a dénombré 170 000 téléchargements de l'application).</p>	<p>1.1 <i>L'application mobile de Parcs Canada</i> a été téléchargée près de 300 000 fois.</p> <p>1.2 Le contenu du programme d'Initiation au camping et les cartes des pistes de tous les sites de Parcs Canada ont été ajoutés à l'application mobile.</p> <p>1.3 L'Agence continuera à améliorer ses outils de planification et ses capacités de réservation en ligne afin d'aider à la planification des voyages, en ajoutant notamment de nouvelles fonctionnalités à l'application mobile de Parcs Canada.</p>
	 <p>2. Ajouter des lieux historiques nationaux à l'application mobile de Parcs Canada, y compris des plaques dans des lieux non gérés par Parcs Canada.</p>	<p>2.1 L'Agence continuera à améliorer les outils de planification et les capacités de réservation en ligne pour soutenir la planification des voyages, notamment en ajoutant de nouvelles fonctionnalités à l'application mobile de Parcs Canada.</p>
	 <p>3. Encourager le personnel de Parcs Canada à établir des liens directs avec les Canadiens au moyen d'applications, de vidéos, de technologies émergentes comme la réalité virtuelle, les images et les médias sociaux pour raconter leurs histoires et mieux se rapprocher des collectivités à proximité de leurs sites.</p>	<p>3.1 Conformément à la <i>vision du gouvernement numérique du Canada</i>, Parcs Canada intégrera la promotion, la communication, la sensibilisation, l'éducation, les médias sociaux et le contenu Web dans un contexte qui accorde la priorité au numérique.</p> <p>3.2 Lancée en 2018, la campagne En Coulisse de Parcs Canada, qui continue de rejoindre des millions de Canadiens, vise principalement à présenter des scientifiques de Parcs Canada à la population canadienne, à communiquer des récits importants sur la conservation et à faire connaître les efforts considérables déployés pour protéger la faune et la flore des aires protégées du Canada. Des biographies de scientifiques avec des entrevues et du contenu vidéo sont présentées en ligne.</p>


(suite)

Les opinions que nous avons entendues :**“Innover en matière de communication et de mobilisation.”**

Engagement	Réalizations
	<p>3.3 En 2018, une campagne dans les médias sociaux intitulée <i>People @ Parks</i> mettait également l'accent sur le personnel et les scientifiques des parcs.</p> <p>3.4 Au total, 55 vidéos mettant en vedette Parcs Canada et son personnel ont été produites et diffusées en 2018.</p> <p>3.5 L'application mobile de Parcs Canada a été téléchargée près de 300 000 fois.</p> <p>3.6 La réalité virtuelle est actuellement utilisée lors d'événements pour permettre aux Canadiens de visiter virtuellement un lieu de Parcs Canada.</p>
 <p>4. Créer plus d'occasions pour le personnel et les scientifiques des parcs de raconter l'histoire des lieux naturels et historiques du Canada à l'extérieur des sites de Parcs Canada (par exemple, dans les écoles et les centres communautaires).</p>	<p>4.1 Parcs Canada continuera de diversifier les expériences proposées et renouvellera les programmes d'interprétation et de sensibilisation, afin d'encourager l'exploration et l'apprentissage, en mettant l'accent sur la création de liens significatifs avec la nature et l'histoire.</p> <p>4.2 En 2019, le gouvernement du Canada a diffusé des images et des vidéos extraordinaires et inédites du NSM Terror dans le cadre de l'une des entreprises archéologiques sous-marines les plus importantes et les plus complexes de l'histoire du Canada. Lors du festival annuel Umiyaqtutt (qui signifie « épave » en inuktitut) à Gjoa Haven, les écoliers et la communauté de Gjoa Haven ont été les premiers à voir ces images.</p> <p>4.3 Parcs Canada a établi un partenariat avec plusieurs publications qui permettent au personnel et aux scientifiques de l'Agence de raconter l'histoire des lieux patrimoniaux du Canada. Les partenaires des publications sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Owl</i> magazine, la revue <i>Kayak</i> magazine, la revue <i>Canada's History</i> et la <i>Société géographique royale du Canada</i>. <p>4.4 La campagne En Coulisse de Parcs Canada a présenté des biographies de scientifiques avec des entrevues et du contenu vidéo en ligne;</p>


(suite)

Les opinions que nous avons entendues :**“Innover en matière de communication et de mobilisation.”**

Engagement	Réalizations
	<p>4.5 La campagne sur les médias sociaux – <i>People @ Parks</i> – a mis l’accent sur la présentation du personnel et des scientifiques des parcs aux Canadiens;</p> <p>4.6 La <i>Carte interactive de la science et de la conservation</i> a présenté aux Canadiens de nouveaux récits et un contenu riche et intéressant au chapitre de la science et de la conservation.</p> <p>4.7 Chaque fois qu’un nouveau produit est lancé à Parcs Canada, qu’il s’agisse d’une nouvelle technologie, d’une nouvelle vidéo, d’un nouveau produit « dans les parcs », d’un événement d’intérêt ou de l’établissement d’une nouvelle aire protégée, le ministre a l’occasion de faire connaître le travail de Parcs Canada. Le ministre diffuse aussi régulièrement des nouvelles et des mises à jour de Parcs Canada sur ses plateformes de médias sociaux.</p>
 <p>5. Créer des occasions pour la ministre de faire connaître à la population canadienne le travail de Parcs Canada.</p>	<p>5.1 Le ministre a l’occasion de communiquer les progrès réalisés en matière de protection et de conservation de la culture et de la nature du Canada lors d’événements spéciaux, d’annonces, de rassemblements de parties prenantes et sur les médias sociaux. Par exemple, en février 2020, le ministre Wilkinson, le président de la Fiducie du patrimoine inuit et le président de l’Association inuite de Kitikmeot ont participé au dévoilement d’artefacts nouvellement découverts, codétenus par eux, du HMS Erebus, l’un des navires les plus célèbres de l’expédition Franklin de 1845.</p>



Les opinions que nous avons entendues :

“ Stratégies de mobilisation des jeunes. ”

Réponse de la ministre	Engagement	Réalisations
<p>Il est important pour Parcs Canada de mettre l'accent sur les jeunes.</p> <p>Voici des moyens d'y arriver :</p>	 <p>1. En partenariat avec d'autres administrations et des organismes sans but lucratif, élaborer des produits et du matériel qui aident les jeunes à en apprendre davantage sur les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux.</p>	<p>1.1 Parcs Canada continuera de s'appuyer sur la sensibilisation, la promotion et les partenariats pour encourager les Canadiens à découvrir les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation. En proposant des programmes et des services innovants, Parcs Canada initiera les enfants et les familles à une vie remplie d'activités extérieures et culturelles et favorisera l'apprentissage de l'environnement et du patrimoine canadien.</p> <p>1.2 <i>La sortie scolaire la plus cool au Canada</i> consiste à accueillir une salle de classe dans un lieu de Parcs Canada, dans le cadre d'un concours entre les écoles canadiennes. Pour participer au concours, les classes doivent soumettre une dissertation, des photos ou une vidéo sur une initiative de conservation dans leur collectivité.</p> <p>1.3 L'éducation au service de la Terre : À titre de projet pilote 2018-2019, Parcs Canada a conclu une entente de contribution avec L'éducation au service de la Terre (LST) pour le programme LigueÉcolo. LigueÉcolo est un modèle durable de renforcement des capacités communautaires conçu par LST pour stimuler l'éducation des jeunes et la participation à des activités communautaires et de développement durable pour les élèves de la maternelle à la 12e année. Au cours de la dernière année, la contribution de Parcs Canada a permis à 38 écoles de participer au programme et de faire participer les jeunes à des projets de développement durable.</p> <p>1.4 Parcs Canada a conclu un partenariat avec Owl magazine (publication pour enfants) pour présenter le contenu de l'Agence et communiquer des récits historiques et scientifiques sur les lieux de Parcs Canada. Les histoires imprimées portent sur la forêt de varech, les huards et les coyotes en milieu urbain. Parmi les histoires à venir, mentionnons la réintroduction du bison, la gestion des feux, les travaux de conservation menés par les Autochtones, les bélugas et plus encore.</p> <p>1.5 Parcs Canada a également conclu un partenariat avec le magazine <i>Kayak</i> (publication pour enfants) qui a mené à la production d'un contenu important sur Canada 150 et les traités avec les Premières Nations. On prévoit prochainement aussi traiter de l'importance de comprendre qui raconte l'histoire et pourquoi.</p>


(suite)

Les opinions que nous avons entendues :
“Stratégies de mobilisation des jeunes.”

Engagement	Réalizations
 <p>2. Créer d'autres occasions pour les jeunes de participer aux activités de Parcs Canada, que ce soit par l'entremise d'emplois verts dans les sites de Parcs Canada ou en tant que bénévoles ou membres du réseau des Club campus de Parcs Canada.</p>	<p>2.1 En 2019, l'Agence a participé à une initiative pilote du gouvernement du Canada pour contribuer à l'élaboration de programmes plus complets à l'échelle du gouvernement destiné aux jeunes confrontés à des obstacles à l'entrée sur le marché du travail.</p> <p>2.2 En 2019-2020, Parcs Canada a embauché plus de 2 000 jeunes à divers postes et dans divers endroits au Canada.</p> <p>2.3 Parcs Canada gère un <i>programme de bénévolat</i> visant à coordonner les activités et à mobiliser les Canadiens sur les sites de Parcs Canada.</p> <p>2.4 Le réseau des clubs étudiants Parcs Canada continue de croître et de diversifier ses activités. Les leaders bénévoles des clubs étudiants organisent des activités sur leur campus, dans leur communauté et, avec l'aide de Parcs Canada, sur des sites de Parcs Canada, afin de rapprocher leurs pairs de la nature et de l'histoire du Canada. En partenariat avec Mountain Equipment Co-Op et North Face, l'Agence continue d'examiner les moyens de rapprocher les clubs étudiants des sites de Parcs Canada.</p>
 <p>3. Entrée gratuite dans tous les sites de Parcs Canada pour les jeunes de 17 ans et moins à compter du 1er janvier 2018. Envisager d'autres stratégies pour améliorer l'accès aux programmes scolaires et aux groupes sans but lucratif qui s'adressent aux jeunes.</p>	<p>3.1 Parcs Canada continuera de s'appuyer sur les partenariats pour encourager les Canadiens à découvrir les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation.</p>



Les opinions que nous avons entendues :

“ Rejoindre de nouveaux publics et encourager la diversité. ”

Réponse de la ministre	Engagement	Réalisations
<p>Encourager la diversité parmi les visiteurs des sites de Parcs Canada est une priorité. L'objectif est de faire en sorte qu'un plus grand nombre de Canadiens et de Canadiennes puissent profiter des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux, en mettant particulièrement l'accent sur les personnes qui ont eu peu souvent l'occasion de profiter du plein air.</p> <p>Voici ce que nous ferons pour atteindre nos objectifs :</p>	<p> 1. Étudier comment l'évolution du profil démographique du Canada influe sur la façon dont les gens perçoivent et vivent l'expérience des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux. Grâce à cette recherche, Parcs Canada adaptera ses programmes et ses communications de manière à faciliter l'accès à une population de plus en plus diversifiée.</p>	<p>1.1 Les jeunes ambassadeurs de 2019-2020 ont été choisis en fonction du thème de la diversité et de l'inclusion. L'équipe de cette année est composée d'un Autochtone, d'une Francophone et d'une Néo-canadienne qui seront les figures de proue des programmes jeunesse de Parcs Canada et représenteront la diversité de la jeune population canadienne. De plus, ils apporteront divers points de vue sur le rôle que jouent la culture et le patrimoine autochtones, la connaissance du langage gestuel américain et l'expérience des Néo-canadiens.</p> <p>1.2 Les activités de diffusion externe aident également à rejoindre une population diversifiée : l'équipe de diffusion externe urbaine de Toronto a participé à un grand nombre d'événements culturels communautaires et d'événements inclusifs pour les minorités, ce qui a accru l'interaction avec un public diversifié, comme la participation au Festival of India (2017), au Festival of South Asia (2017, 2018), à Taste of Little Italy (2018), au Dragon Boat Festival (tous les ans depuis 2015), à la Journée des peuples autochtones – Fort York (2017, 2018) et à la Toronto Pride (depuis 2015).</p> <p>1.3 L'équipe de diffusion externe urbaine de Montréal a participé au festival Week-ends du monde et au festival Présence autochtone. L'équipe de diffusion externe urbaine d'Ottawa était présente lors de la Journée autochtone en direct (2017 et 2018), de l'événement Pride Picnic (2017 et 2018) et de la Fierté dans la capitale (2017 et 2018) et, enfin, l'équipe de diffusion externe urbaine de Vancouver a participé à la Vancouver Pride (2017 2018).</p> <p>1.4 Parmi les autres exemples d'adaptation au sein de l'Agence, mentionnons la refonte des sites de Parcs Canada pour répondre aux besoins diversifiés des visiteurs, y compris la création d'aires de fréquentation diurne pour accueillir de plus grands rassemblements de familles.</p> <p>1.5 L'Agence étudie les options et la faisabilité de traduire des documents publics (comme des panneaux) dans d'autres langues.</p> <p>1.6 Les programmes de sensibilisation dans les grandes zones urbaines ont continué à sensibiliser des publics divers, comme par le passé. Parmi les exemples d'événements auxquels Parcs Canada a participé, on peut citer la Pride, le Festival of South-Asia et le Taste of Little Italy à Toronto, ainsi que les Week-ends du monde et la Nuitée au consulat du Brésil à Montréal.</p>



(suite)

Les opinions que nous avons entendues :**“Rejoindre de nouveaux publics et encourager la diversité.”**

	Engagement	Réalizations
	 <p>2. Continuer de rendre l'entrée aux sites de Parcs Canada gratuite pendant un an pour tout adulte qui est devenu citoyen canadien au cours des 12 mois précédents et encourager davantage la tenue de cérémonies de citoyenneté dans les sites de Parcs Canada.</p>	<p>2.1 Chaque année, environ 40 000 nouveaux citoyens s'inscrivent au laissez-passer culturel par l'entremise de l'Institut pour la citoyenneté canadienne. Le nombre de nouveaux citoyens canadiens qui utilisent le laissez-passer culturel dans les sites de Parcs Canada n'a cessé d'augmenter, passant de 1 973 en 2013 à 14 232 en 2016 et à plus de 24 000 en 2019.</p> <p>2.2 Un dépliant sur la citoyenneté de Parcs Canada est distribué à toutes les cérémonies de citoyenneté au pays. En 2017, environ 250 000 dépliants ont été distribués, en 2018, environ 270 000, et maintenant, la demande est de près de 300 000 à compter de 2019.</p> <p>2.3 L'objectif de Parcs Canada est d'organiser au moins 10 cérémonies de citoyenneté par année, accueillant ainsi environ 2 000 personnes dans des sites de Parcs Canada. En 2019, Parcs Canada a organisé 16 cérémonies au cours desquelles 825 nouveaux Canadiens ont reçu la citoyenneté canadienne.</p>
	 <p>3. Aider un plus grand nombre de familles à revenu faible ou moyen à visiter les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux et à en profiter.</p>	<p>3.1 Les sites de Parcs Canada continueront d'être gratuits pour les jeunes de 17 ans et moins.</p> <p>3.2 Les possibilités d'initiation au camping continueront de cibler les familles à revenu faible ou moyen afin de créer un lien entre les campeurs débutants et l'expérience de camping canadienne, de sensibiliser la population à la santé et au bien-être des familles et d'initier les familles à une vie d'activités de plein air.</p>


(suite)

Les opinions que nous avons entendues :**“Rejoindre de nouveaux publics et encourager la diversité.”**

Engagement	Réalizations
 <p>4. Dans le cadre du programme de restauration des infrastructures et des biens de Parcs Canada, veiller à ce que les améliorations permettent un meilleur accès aux personnes de diverses capacités. Parcs Canada adoptera également une nouvelle loi nationale sur l'accessibilité visant à promouvoir l'égalité des chances et la participation pour les personnes de diverses capacités.</p>	<p>4.1 Dans le cadre de ses investissements permanents dans le renouvellement et la restauration des biens, Parcs Canada a amélioré l'accessibilité des centres d'accueil, des terrains de camping et des installations d'avant-pays dans tout le pays.</p> <p>4.2 Des lignes directrices sur l'accessibilité des toilettes (inclusivité) sont en cours d'élaboration.</p> <p>4.3 Parcs Canada élabore actuellement un plan d'action pour répondre à la nouvelle <i>Loi canadienne sur l'accessibilité</i> afin de faire preuve de leadership en matière d'égalité.</p>
 <p>5. Utiliser la technologie, les communications et le marketing pour atteindre un public plus diversifié.</p>	<p>5.1 De nouvelles technologies ont été conçues pour permettre à différents publics d'accéder aux sites de Parcs Canada sans avoir à les visiter en personne, notamment des technologies de réalité virtuelle pour les événements de sensibilisation urbaine et des vidéos pour le site Web qui offrent des points de vue/ un accès à 360 degrés.</p> <p>5.2 Les campagnes publicitaires nationales de Parcs Canada ciblent habituellement les centres urbains du Canada, ce qui permet de rejoindre une population plus diversifiée. Parcs Canada choisit des placements médiatiques précis pour s'assurer que ses campagnes rejoignent des publics diversifiés sur le plan culturel.</p> <p>5.3 Parcs Canada s'efforce toujours de veiller à ce que ses images et ses vidéos reflètent la diversité de la population canadienne.</p> <p>5.4 Le concours « Découvrez le Canada » de Parcs Canada fait partie de la campagne promotionnelle de l'Agence visant à étendre la portée de Parcs Canada, à faire connaître les sites de Parcs Canada et à stimuler la fierté et la protection de ces lieux.</p> <p>5.5 Le bulletin d'information de Parcs Canada concerne 2,4 millions d'abonnés (et est envoyé cinq fois par an), ce qui permet à l'Agence d'étendre sa portée et de communiquer régulièrement avec des publics clés grâce à des communications ciblées.</p>

Les opinions que nous avons entendues :

“ Innover dans le partage de lieux historiques. ”

Réponse de la ministre	Engagement	Réalizations
<p>Parcs Canada joue un rôle clé en racontant des histoires sur notre patrimoine diversifié; l'accès aux lieux historiques est un moyen important pour les visiteurs d'améliorer leur expérience de notre passé.</p> <p>Afin de renforcer ce rôle, voici des mesures que nous comptons prendre :</p>	 <p>1. Élaborer des façons nouvelles et novatrices de faire connaître les lieux historiques du Canada au moyen de programmes d'interprétation, de technologies numériques et de partenariats.</p>	<p>1.1 « <i>Rêver un pays</i> » est une exposition interactive proposée dans cinq lieux historiques nationaux via une cabine photo de sensibilisation éphémère et sur les médias sociaux. Il s'agit également d'un exemple de la manière d'aborder une interprétation difficile en amenant les visiteurs à prendre part à des discussions et des expériences significatives et stimulantes.</p> <p>1.2 Parcs Canada compte maintenant 31 lieux pouvant être appréciés virtuellement grâce à <i>Google Street View</i>.</p> <p>1.3 Un certain nombre de lieux historiques nationaux proposent de nouvelles expériences d'interprétation qui font appel aux technologies numériques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'exposition « Jeux de pouvoir » au lieu historique national de Sir-George-Étienne-Cartier; - Halifax pendant la guerre, 1944 : une expérience virtuelle au lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax; - l'application du parc urbain national de la Rouge pour découvrir la riche histoire du parc, sa forêt et ses pistes; - la réalité virtuelle Minecraft au lieu historique national Rocky Mountain House, une expérience qui permet aux visiteurs de visiter les quatre postes de traite des fourrures; - une visite interactive sur tablette du lieu historique national du Fort-Anne, au cours de laquelle les visiteurs découvrent des récits cachés tout en se promenant sur le terrain du fort et font l'expérience de récits animés à la première personne; - une expérience d'interprétation en réalité virtuelle au lieu historique national Province House.

(suite)

Les opinions que nous avons entendues :
“Innover dans le partage de lieux historiques.”

Engagement	Réalizations
	<p data-bbox="534 474 586 525"></p> <p data-bbox="600 474 969 628">2. Veiller à ce que les histoires des néo Canadiens, qui sont souvent sous représentés dans le récit historique, soient élaborées et racontées dans les parcs et les lieux historiques.</p>
	<p data-bbox="1030 474 1870 628">2.1 Le programme « Récits du Canada » soutient 25 projets concernant près de 40 sites du système de l'Agence Parcs Canada visant à intensifier la mise en œuvre du cadre pour l'histoire et la commémoration du point de vue des Autochtones. Les lieux historiques suivants ont été sélectionnés afin de proposer et de mettre en place conjointement de nouvelles façons de comprendre et d'expérimenter leur importance et l'importance de l'histoire qu'ils transmettent.</p> <ul data-bbox="1100 648 1822 1259" style="list-style-type: none"> - Lieux historiques nationaux Cave and Basin et Rocky Mountain House - Parc national Jasper - Parc national des Lacs-Waterton - Parcs nationaux Yoho et Kootenay - Lieu historique national de Skmaqn–Port-la-Joye–Fort-Amherst - Réserve de parc national Monts Mealy et Parc national des Monts-Torngat - Parc national Kouchibouguac - Parc national Fundy - Lieu historique national du Fort-Anne - Lieu historique national du Fort-Chambly - Lieu historique national Cartier-Brébeuf - Parc national de La Mauricie/Lieu historique national des Forges-du-Saint-Maurice - Aire marine nationale de conservation du Lac-Supérieur - Parc national de la Pointe-Pelée - Parc urbain national de la Rouge/Lieux historiques nationaux du sud-ouest de l'Ontario


(suite)

Les opinions que nous avons entendues :
“Innover dans le partage de lieux historiques.”

Engagement	Réalizations
	<ul style="list-style-type: none">- Parc national de Prince Albert- Lieu historique national du Fort-Battleford- Site canadien des pingos- Lieu historique national Saoyú-?ehdacho- Parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers et lieu historique national du Col-Rogers- Réserve de parc national des Îles-Gulf- Réserve de parc national Gwaii Haanas- Réserve de parc national Pacific Rim- Lieu historique national du Fort-Langley- Unité de gestion du Yukon – parc national Vuntut, réserve de parc national Kluane, lieu historique national du Complexe-Historique-de-Dawson, lieu historique national de la Piste-Chilkoot, Lieu historique national S.S. Klondike

Les opinions que nous avons entendues :

“ Histoires et intendance des Autochtones. ”

Réponse de la ministre	Engagement	Réalisations
<p>La création d'occasions pour les peuples autochtones de raconter leurs propres histoires sur des sites d'importance culturelle permettrait aux visiteurs d'en apprendre davantage sur l'histoire autochtone et constituerait un aspect important de la réconciliation.</p> <p>Voici ce que nous ferons pour atteindre nos objectifs :</p>	 <p>1. Collaborer avec les peuples et les collectivités autochtones à des initiatives d'intendance et de gérance autochtones; veiller à ce que ces efforts puissent s'appliquer aux lieux historiques nationaux et inclure le partage de faits historiques et anecdotiques autochtones.</p>	<p>1.1 En collaboration avec environ 300 groupes autochtones au Canada, Parcs Canada et les peuples autochtones sont des partenaires dans la conservation du patrimoine naturel et culturel du Canada et la communication des récits de ces lieux précieux. Voici des exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans la réserve du parc national des îles Gulf, les Premières Nations Salish se mobilisent pour la restauration écologique en recourant à leurs pratiques traditionnelles de gestion des terres et en promouvant les espèces d'intérêt culturel (nourriture, médecine, usages traditionnels) dans le cadre de cette restauration. - Dans le parc national de Jasper, Parcs Canada continue de nouer des relations avec des partenaires autochtones et de les inviter à faire part de leurs commentaires sur la gestion et l'exploitation du parc par l'intermédiaire du Forum autochtone de Jasper. - Au lieu historique national du Fort Battleford, Parcs Canada collabore avec des groupes autochtones pour créer un conseil consultatif autochtone et s'assurer que les voix autochtones font partie intégrante des programmes revitalisés qui reflètent l'histoire autochtone de la région. <p>1.2 Depuis 2017, Parcs Canada a affecté 4,7 millions de dollars à des initiatives de développement du tourisme autochtone partout au pays.</p> <p>1.3 Parcs Canada collabore avec des personnes et des collectivités autochtones afin de faire connaître leurs histoires dans nos lieux grâce aux programmes « Héros de chez nous » et « Héros de haute mer » et à d'autres programmes de commémoration historique. Jusqu'à présent, 25 personnes autochtones représentant diverses nations ont été reconnues comme des héros de chez nous pour leur contribution à la Première ou à la Seconde Guerre mondiale.</p>

(suite)

Les opinions que nous avons entendues :
“Histoires et intendance des Autochtones.”

Engagement	Réalizations
	<p>1.4 En 2019, Parcs Canada a reconnu l'Année internationale des langues autochtones, telle qu'elle a été déclarée par les Nations Unies. Outre les plus de 150 initiatives en langues autochtones déjà en place sur les sites de Parcs Canada dans l'ensemble du pays, qui vont des programmes d'expériences destinées aux visiteurs à l'inclusion de langues autochtones sur les panneaux de signalisation, Parcs Canada a élaboré un certain nombre d'articles pour faire connaître l'Année internationale des langues autochtones. Quatre nouveaux projets en langues autochtones ont été financés pour encourager l'utilisation des langues autochtones sur les panneaux de signalisation.</p> <p>1.5 La mise en œuvre du Cadre stratégique pour l'histoire et la commémoration, combinée au financement fourni dans le cadre du budget de 2018, permettra de veiller à ce que les points de vue et l'histoire autochtones soient intégrés aux récits présentés dans plus de 220 lieux patrimoniaux gérés par Parcs Canada.</p>

Thème:

Pérennité

Pérennité

Parcs Canada forme une organisation vaste et complexe, dotée d'un budget annuel dépassant les 1,2 milliard de dollars et comptant sur un personnel de quelque 7 000 personnes pendant la haute saison estivale. La gestion d'une telle organisation exige une gouvernance solide et un financement stable pour assurer son efficacité à long terme en matière de protection de l'environnement et de reconnaissance de l'importance économique de nos parcs et de nos lieux historiques.

Parcs Canada fait un important apport à l'économie canadienne en générant environ 3,38 milliards de dollars par année pour le PIB du pays, en soutenant environ 40 000 emplois équivalents temps plein et en contribuant à l'essor économique de plus de 400 collectivités. Les activités de Parcs Canada démontrent que l'environnement et l'économie peuvent se compléter sans pour autant perdre de vue l'intégrité écologique et commémorative.

La question de la pérennité porte sur les mesures visant à renforcer la gouvernance, à assurer un financement stable, à collaborer

avec des partenaires externes et à faire en sorte que Parcs Canada rende compte de ses activités en facilitant l'accès aux rapports et en favorisant la participation du public.



Les opinions que nous avons entendues :

“ Gouvernance et prise de décisions. ”

Indicateurs de progrès




Progrès réalisés – actions entreprises



Complété – engagement entièrement respecté



Complété – les progrès se poursuivent

Réponse de la ministre	Engagement	Réalisations
<p>Une solide gouvernance est essentielle pour veiller à ce que les mesures mentionnées dans le présent document soient prises, pour aider la ministre à surveiller l'Agence Parcs Canada et pour aider la haute direction en fournissant des conseils et une orientation.</p> <p>Voici ce que nous ferons pour atteindre nos objectifs :</p>	<p> 1. Élargir l'inclusion de points de vue externes dans la prise de décisions à Parcs Canada.</p>	<p>1.1 Le Groupe de travail autonome sur l'intégrité écologique et commémorative de la ministre a commencé son examen en octobre 2018 et a présenté ses recommandations finales à la ministre le 31 mars 2019.</p> <p>1.2 Parcs Canada a facilité le travail du Cercle autochtone d'experts, qui a mené à la publication du rapport de mars 2018 – Nous nous levons ensemble – qui explore le concept des aires protégées et de conservation autochtones et leur contribution aux résultats en matière de conservation.</p> <p>1.3 Parcs Canada mobilise les principaux intervenants locaux et régionaux et les communautés autochtones dès le début du processus de planification de la gestion des sites patrimoniaux, et cette participation oriente la préparation du plan. L'Agence consulte également les Canadiens, les communautés autochtones et les parties prenantes afin d'élaborer une ébauche de plan : ces points de vue sont pris en compte dans la version finale. Différentes stratégies de mobilisation sont déployées en fonction du contexte et de la complexité du lieu patrimonial. L'Agence a interagi avec les Canadiens afin d'élaborer 50 plans de gestion de parcs nationaux, de lieux historiques nationaux et d'aires marines nationales de conservation.</p> <p>1.4 La première étape de la participation du public dans la révision des plans de gestion dans les parcs nationaux des montagnes a eu lieu pour les parcs nationaux Banff, Jasper, Yoho, Kootenay, du Mont-Revelstoke et des Glaciers tout au long de l'année 2019. Parcs Canada a invité les Canadiens à partager leur vision idéale de ce à quoi chaque parc pourrait ressembler à l'avenir, ainsi que les défis et les possibilités futurs qu'il sera important d'aborder dans les prochains plans. Dans le cadre de ces consultations, les parcs nationaux Banff et Jasper ont sollicité l'engagement des intervenants dans les processus et les approches de prise de décisions en matière d'aménagement commercial à grande échelle. Un résumé des commentaires qui éclaireront les projets de plans de gestion a été publié dans le rapport sur « <i>ce que nous avons entendu</i> » en août 2019.</p>



(suite)

Les opinions que nous avons entendues :
“Gouvernance et prise de décisions.”

Engagement	Réalizations
	<p>1.5 Le document de Parcs Canada intitulé <i>La voie du changement : favoriser une culture de réconciliation au sein de Parcs Canada</i> fournit des conseils pour améliorer les politiques et les outils de l'Agence et tendre ainsi vers la réconciliation. Il propose des mesures et des orientations pour soutenir le mécanisme permettant une participation efficace des voix autochtones à la gouvernance et à la prise de décision de l'Agence.</p> <p>1.6 Parcs Canada consulte les intervenants touristiques nationaux et régionaux afin de soutenir la Stratégie fédérale en matière de tourisme du Canada. Dirigée par Innovation, Sciences et Développement économique Canada, la stratégie repose sur la collaboration et l'engagement actif de plusieurs organismes et ministères afin de déterminer et de mettre en œuvre des mesures encourageant la croissance du tourisme durable.</p>
 <p>2. Veiller à ce que les documents d'orientation et de formation des employés de Parcs Canada permettent au personnel de bien connaître et comprendre les priorités en matière d'intégrité écologique et commémorative.</p>	<p>2.1 Un cours en ligne actualisé sur l'intégrité écologique a été conçu et est disponible pour tout le personnel de Parcs Canada.</p>


(suite)

Les opinions que nous avons entendues :
“Gouvernance et prise de décisions.”

	Engagement	Réalizations
	 <p>3. Demander au directeur général de Parcs Canada de veiller à ce que les structures de gestion du rendement de l'Agence pour les gestionnaires et les cadres supérieurs englobent et fassent progresser de façon appropriée les priorités en matière d'intégrité écologique et commémorative établies dans la Loi sur les parcs nationaux du Canada et la Loi sur l'Agence Parcs Canada.</p>	<p>3.1 Tous les cadres supérieurs de Parcs Canada doivent s'engager à respecter et à soutenir les priorités générales de l'Agence par l'établissement et la réalisation d'un plan axé sur les résultats. Ce plan des résultats énonce les priorités de l'Agence qui orientent la planification des activités des cadres supérieurs. Il est obligatoire pour tous les cadres supérieurs et constitue une composante importante de leur entente de rendement. La conservation de la nature et de la culture sont des priorités clés de l'Agence, et celle-ci a pris des mesures et des engagements précis en matière d'intégrité écologique et commémorative.</p>
	 <p>4. Continuer de promouvoir une plus grande équité entre les sexes et une plus grande représentation des Canadiens autochtones et des groupes minoritaires.</p>	<p>4.1 L'Agence effectue également un examen complet de ses pratiques en matière de dotation afin de déterminer lesquelles peuvent être mises à jour, modifiées ou supprimées, conformément aux pratiques exemplaires en matière d'acquisition et de conservation des talents.</p> <p>4.2 Parcs Canada a lancé un plan d'action pluriannuel pour la diversité et l'inclusion dans sa main-d'œuvre et sur son lieu de travail, qui sera achevé en 2021.</p>



Les opinions que nous avons entendues :

“ Économie complète des parcs. ”

Réponse de la ministre	Engagement	Réalisations
<p>Pour régler la question du financement stable et adéquat, nous examinerons le modèle financier de Parcs Canada :</p>	<p> 1. Effectuer un examen du modèle opérationnel de Parcs Canada en mettant l'accent sur les façons d'optimiser les biens, les ressources et les revenus de l'Agence afin de l'aider à mieux remplir son mandat de protection et de présentation des lieux patrimoniaux nationaux du Canada.</p>	<p>1.1 Parcs Canada a réalisé un examen national complet de l'état et de la valeur de remplacement de son portefeuille d'immobilisations, une analyse du financement nécessaire pour soutenir la gestion du cycle de vie du portefeuille de biens construits et un plan de mise en œuvre d'ajustements ciblés afin d'aligner ses tarifs sur le coût de la prestation des services.</p> <p>1.2 En 2019-2020, l'Agence a commencé à faire évoluer son modèle de financement. Conformément aux orientations du budget de 2019, l'Agence adoptera une nouvelle structure de vote en 2021-2022. La planification de la mise en place d'une structure de vote à deux niveaux distincts pour les dépenses de fonctionnement et d'investissement est en cours, ce qui contribuera à orienter et à optimiser l'allocation des ressources dans l'ensemble de l'Agence.</p> <p>1.3 Parcs Canada passe également à un régime de gestion suivant la comptabilité d'exercice afin de confirmer un mécanisme de financement prévisible à long terme pour réaliser son mandat de protection et de mise en valeur des lieux patrimoniaux du Canada. Dans le cadre de ce projet, l'Agence perfectionnera encore son modèle d'entreprise, ses processus de gestion et sa gouvernance globale en matière de gestion financière et de planification des placements.</p> <p>1.4 En 2021-2022, Parcs Canada examinera sa capacité, sa planification, sa gestion financière ainsi que ses processus, ses systèmes et ses outils de mesure des activités et du rendement, afin de s'assurer qu'il dispose de services internes solides, efficaces et efficaces pour soutenir l'exécution de ses programmes et fournir des résultats aux Canadiens. L'Agence continuera à renforcer sa planification des actifs à long terme et le cadre de gestion associé en vue d'assurer un financement prévisible à long terme. En outre, Parcs Canada mettra la dernière main à sa stratégie en matière de données et en commencera la mise en œuvre.</p>




(suite)

Les opinions que nous avons entendues :
“Économie complète des parcs.”

	Engagement	Réalizations
	 <p>2. Procéder à une évaluation des biens stratégiques et cerner les ressources nécessaires pour remettre l'infrastructure dans un état acceptable, ou pour désaffecter certaines infrastructures et réhabiliter les sites.</p>	<p>2.1 S'appuyant sur la révision des actifs nationaux de 2017-18, une analyse continue est en cours sur le financement nécessaire pour soutenir une gestion efficace du cycle de vie et maintenir le portefeuille diversifié d'actifs de Parcs Canada. L'Agence est en bonne voie d'élaborer un plan de placement à long terme afin de répondre à son besoin permanent en matière d'entretien et de recapitalisation des actifs.</p> <p>2.2 Parcs Canada élabore des options permettant de fournir des orientations plus claires sur la manière dont les lieux du patrimoine national devraient être désignés et préservés, et travaille à l'élaboration d'une législation complète sur les lieux patrimoniaux appartenant au gouvernement fédéral. Ce travail permettra de hiérarchiser les investissements afin de protéger l'intégrité commémorative. Des activités de mobilisation des parties prenantes, des partenaires autochtones ainsi que des provinces et des territoires sont prévues pour 2020-2021, afin de formuler des recommandations précises.</p>
	 <p>3. Élaborer une stratégie de financement opérationnel à plus long terme qui assure une certaine sécurité financière à Parcs Canada pour qu'il puisse s'acquitter de son mandat.</p>	<p>3.1 Au début de l'année 2020, Parcs Canada a fait une demande de soutien et a reçu de l'aide afin d'obtenir des fonds d'immobilisation à long terme dans le cadre d'un modèle de budgétisation d'exercice, comme d'autres grands gardiens fédéraux tels que le ministère de la Défense nationale. L'établissement d'un tel cadre à long terme nécessitera du temps en matière de prévisions et de planification adéquates. Dans l'intervalle, l'Agence cherche également à maintenir son niveau d'investissement actuel, afin de continuer à améliorer l'état de ses actifs, de conserver son expertise et sa main-d'œuvre uniques (p. ex. patrimoine, voies navigables, autoroutes, conservation marine) et à offrir des possibilités économiques dans les collectivités situées partout au Canada, y compris dans les régions éloignées et nordiques.</p>



(suite)

Les opinions que nous avons entendues :
“Économie complète des parcs.”

	Engagement	Réalizations
	 4. Évaluer les tarifs d'accès aux parcs pour s'assurer qu'ils ne constituent pas un obstacle à l'accessibilité.	<p>4.1 Parcs Canada a consulté les Canadiens au sujet des services à valeur ajoutée et des droits connexes. Les tarifs des services à valeur ajoutée, tels que les permis pour les événements spéciaux, le transport des visiteurs et le stationnement, seront ajustés.</p> <p>4.2 D'autres ajustements seront effectués conformément à la <u>Loi sur les frais de service</u>.</p>
	 5. Entreprendre des recherches à jour sur la valeur économique des activités de Parcs Canada pour l'économie canadienne, y compris les avantages pour les collectivités locales.	<p>5.1 Parcs Canada continue d'actualiser la recherche sur la valeur économique de Parcs Canada, y compris la publication de l'impact économique de l'Agence Parcs Canada en 2017-2018.</p> <p>5.2 La prochaine mise à jour de l'impact économique de l'Agence aura lieu en 2020.</p>
	 6. Mettre à jour l'évaluation du capital naturel et de la valeur de nos parcs nationaux.	<p>6.1 Parcs Canada a effectué une analyse de la valeur du capital naturel. L'Agence examine actuellement des façons de peaufiner cette analyse.</p>

Les opinions que nous avons entendues :

“ Collaborations et partenariats. ”

Réponse de la ministre	Engagement	Réalisations
<p>Parcs Canada peut améliorer son rendement en collaborant avec d'autres organismes, la société civile, les collectivités et le secteur privé.</p> <p>Voici ce que nous ferons pour améliorer la collaboration :</p>	<p> 1. Harmoniser les activités et collaborer plus étroitement avec Environnement et Changement climatique Canada, particulièrement en ce qui concerne la recherche sur les changements climatiques, les espèces en péril et l'Arctique.</p>	<p>1.1 En 2020, des ateliers ont été organisés entre Parcs Canada et Environnement et Changement climatique Canada afin de développer une action conjointe et collaborative sur les priorités cernées lors du Symposium scientifique de 2019. La mise en œuvre des diverses initiatives a commencé en mars 2020 et se poursuivra tout au long de 2021.</p>
	<p> 2. Collaborer avec les collectivités voisines des lieux de Parcs Canada pour contribuer à l'atteinte d'objectifs communs en matière de conservation et de jouissance des parcs nationaux, des aires marines nationales de conservation et des lieux historiques nationaux.</p>	<p>2.1 Parcs Canada a soutenu une série d'initiatives de planification de la conservation intégrée qui facilitent la conservation au niveau du paysage dans son ensemble. Parcs Canada vise à optimiser la planification afin de soutenir la conservation des ressources naturelles, l'adaptation au changement climatique, les espèces en péril et la conservation du patrimoine autochtone. Voici quelques exemples d'initiatives de planification intégrée de la conservation qui ont été soutenues jusqu'à présent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réunions multipartites pour aborder les impacts sociaux et écologiques du changement climatique dans le parc national et le lieu historique national Kejimikujik et autour de ces lieux. - Élaboration d'un plan de conservation par et pour la Première Nation des Innus de Nutashkuan dans la réserve de parc national de Mingan. - Collaboration entre les experts scientifiques et les détenteurs du savoir autochtone afin d'éclairer la surveillance de l'efficacité dans la réserve et l'aire marine nationale de conservation de Gwaii Haanas.

(suite)

Les opinions que nous avons entendues :
“Collaborations et partenariats.”

Engagement	Réalisations
	<p data-bbox="534 474 586 528"></p> <p data-bbox="620 474 959 602">3. Collaborer avec le secteur privé pour améliorer les possibilités de loisirs à faible impact qui favorisent une expérience positive pour les visiteurs.</p>
	<p data-bbox="1030 474 1842 628">3.1 Parcs Canada met la dernière main à une norme pour les sentiers qui garantira des principes de durabilité des sentiers lors de la planification, de la conception, de la construction, de la gestion et de l'entretien de l'ensemble du réseau de sentiers. Cela permettra à Parcs Canada de continuer à soutenir les activités récréatives non motorisées et à faible impact telles que la randonnée, le vélo, la raquette et le ski de fond.</p> <p data-bbox="1030 648 1842 774">3.2 Parcs Canada continue de diversifier ses options d'hébergement de plein air en proposant des produits comme les <i>Ôasis</i> et les <i>MicrOcubes</i>. Ces hébergements uniques permettent aux visiteurs de passer la nuit dans une structure à très faible encombrement qui a un contact limité avec le terrain et un impact limité sur les sols.</p> <p data-bbox="1030 794 1842 1051">3.3 Les terrains de camping traditionnels de Parcs Canada sont en cours de rénovation ou de reconstruction dans tout le pays. Par exemple, le terrain de camping de Whistlers dans le parc national de Jasper, le terrain de camping Jeremy's Bay dans le parc national Kejimikujik et le terrain de camping du Mont-Crandell dans le parc national des Lacs-Waterton font l'objet de rénovations qui visent à proposer une offre plus accessible et plus inclusive, des installations plus efficaces sur le plan énergétique et un aménagement modernisé. Parcs Canada continue de proposer des options d'hébergement à faible impact qui permettent à des millions de Canadiens de découvrir la nature et la culture et d'entretenir le contact.</p> <p data-bbox="1030 1071 1842 1225">3.4 L'Agence travaille avec des partenaires du secteur privé afin de mettre à la disposition des visiteurs un large éventail d'équipements qui facilitent les activités de loisirs à faible impact. Par exemple, en partenariat avec des organisations à but non lucratif et des organisations privées, les visiteurs peuvent louer des équipements tels que des canoës dans le parc national de la <i>Pointe-Pelée</i> et des bateaux et des vélos dans le parc national de <i>Kouchibouguac</i>.</p> <p data-bbox="1030 1245 1842 1426">3.5 En partenariat avec de nombreuses organisations locales de guides et de pourvoyeurs, l'Agence propose des expériences comme des randonnées, des excursions guidées sur les rivières et des expériences d'observation des baleines dans tout le pays. On peut notamment citer en exemple les excursions sur la rivière de la <i>réserve de parc national Nahanni</i>, les randonnées guidées, le kayak et le surf dans la <i>réserve de parc national Pacific Rim</i> et l'observation des baleines dans l'<i>aire marine nationale de conservation du Saguenay-Saint-Laurent</i>.</p>



(suite)

Les opinions que nous avons entendues :
“Collaborations et partenariats.”

	Engagement	Réalizations
	 <p>4. Établir d'autres partenariats avec des organisations qui ont des mandats semblables pour faire progresser la science de la conservation et les aires protégées au Canada.</p>	<p>4.1 Le leadership continu de Parcs Canada dans le cadre de l'initiative <i>#NaturePourTous</i> a permis de continuer à faire croître l'initiative, qui compte maintenant plus de 375 partenaires, y compris au Canada. Ensemble, les partenaires lancent une initiative de jeunes champions <i>#NaturePourTous</i>, qui vise à donner aux jeunes du Canada et du monde entier les moyens d'agir en faveur de la conservation de la nature.</p> <p>4.2 Parcs Canada, le Conseil canadien des parcs et le Collectif des parcs canadiens pour l'innovation et le leadership collaborent à l'élaboration d'un réseau canadien pour la science et la connaissance soutenant la gestion efficace des aires protégées.</p> <p>4.3 Parcs Canada continue de travailler en étroite collaboration avec d'autres ministères fédéraux (p. ex. Environnement et Changement climatique Canada, Agence canadienne d'inspection des aliments, Ressources naturelles Canada) sur diverses initiatives liées à la science.</p>


Les opinions que nous avons entendues :

“ *Transparence et participation du public.* ”

Réponse de la ministre	Engagement	Réalisations
<p>Le gouvernement du Canada s'est engagé à accroître la participation du public et la transparence dans la prise de décisions.</p> <p>Pour donner suite à cet engagement, Parcs Canada :</p>	 <p>1. Veillera à ce que la recherche, les données, les évaluations environnementales et les rapports de surveillance soient rendus publics.</p>	<p>1.1 L'Agence s'est engagée à respecter la priorité du gouvernement du Canada en matière de données ouvertes. À ce jour, Parcs Canada figure parmi les chefs de file de la fonction publique fédérale, avec 77 % des ensembles de données applicables accessibles au public, y compris les données liées à l'intégrité écologique. À l'avenir, Parcs Canada prévoit de partager plus de données numériques que jamais auparavant. En 2019-2020, l'Agence élaborera un cadre pour aider à intégrer les données ouvertes aux opérations à tous les niveaux et à rendre plus d'ensembles de données accessibles au public.</p>
	 <p>2. Veillera à ce que le public participe aux séances de responsabilisation, comme la Table ronde de la ministre, les évaluations environnementales et les propositions de développement.</p>	<p>2.1 Parcs Canada mène des consultations actives et a sollicité les commentaires du public sur un certain nombre d'initiatives, comme l'indique la page Web <i>Consultations auprès des Canadiens.</i></p>

(suite)

Les opinions que nous avons entendues :
“Transparence et participation du public.”

Engagement	Réalizations
	<p data-bbox="532 474 903 682">  3. Veiller à ce que tous les processus de consultation publique respectent les pratiques exemplaires en matière d'ouverture et de transparence et prévoir suffisamment de temps pour l'examen. </p>
	<p data-bbox="1030 474 1816 525">3.1 Parcs Canada s'engage à suivre les pratiques exemplaires suivantes lorsqu'il consulte la population canadienne dans le cadre de consultations publiques :</p> <ul data-bbox="1104 540 1876 1167" style="list-style-type: none"> - Respect : Nous apprécions les opinions, les idées et les commentaires des Canadiens; nous apprécions également le temps et la participation des Canadiens. - Ouverture : Nous écouterons les commentaires et les idées des Canadiens, nous en discuterons et nous en tiendrons compte. Nous sommes une population diversifiée et nous nous efforçons d'être diversifiés dans notre processus de consultation. - Inclusivité : Nous ferons tous les efforts possibles pour inclure les Canadiens susceptibles d'être touchés par les décisions découlant des consultations, ainsi que ceux qui choisissent d'y participer. - Transparence : Nous rendrons publiques les décisions qui peuvent faire l'objet de commentaires et la façon dont la participation du public influera sur la décision ou le résultat final. - Raisonné : Nous vous donnerons suffisamment d'information, de temps et d'occasions de participer à cette consultation. - Accessibilité : Nous fournirons de l'information claire et compréhensible ainsi que diverses occasions significatives d'accéder à cette information et de formuler des commentaires. - Responsabilisation : Nous définirons clairement les rôles et les responsabilités et ferons rapport aux Canadiens sur la décision finale et le résultat. <p data-bbox="1030 1187 1836 1238">3.2 Dans le cas des plans de gestion, un délai minimum de 30 jours est prévu pour l'examen public et jusqu'à trois mois pour les sites plus complexes.</p>

